



Déclarations officielles de politique étrangère



Déclarations officielles de politique étrangère du 10 avril 2013

1 - Transparence de la vie publique - Lutte contre la fraude fiscale - Déclaration du président de la République, M. François Hollande

Mesdames, Messieurs,

Mercredi dernier, ici même, j'avais annoncé que toutes les leçons devaient être tirées de l'affaire Cahuzac ; affaire qui vient après tant d'années où des affaires ont émaillé la vie publique. Trop d'affaires !

La dernière révèle, une fois encore, la nécessité d'une lutte implacable contre les dérives de l'argent, de la cupidité et de la finance occulte. Elle appelle des réponses fortes, que les Français eux-mêmes exigent.

Parce que l'exemplarité de la République, c'est la condition de son autorité.

Parce que la lutte contre la fraude, c'est la condition pour faire respecter l'égalité devant l'impôt.

Parce que les paradis fiscaux doivent être éradiqués en Europe et dans le monde, parce que c'est la condition pour préserver et protéger l'emploi.

C'est le sens des orientations qui ont été présentées par le Premier ministre ce matin. J'ai demandé qu'elles soient mises en oeuvre dans un délai rapide.

La première de ces orientations, c'est d'assurer la transparence de la vie publique.

Je le dis très clairement : la défaillance d'un homme ne doit pas jeter le discrédit, le soupçon sur les élus qui se dévouent pour le bien public, sans en retirer le moindre avantage.

C'est pourquoi les règles qui régissent l'établissement, le contrôle et la publication des patrimoines des responsables publics seront entièrement revus.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Une Haute autorité sera créée. Totalement indépendante, elle contrôlera les déclarations de patrimoine mais aussi les déclarations d'intérêts des membres du gouvernement, des parlementaires, des responsables des grands exécutifs locaux et des dirigeants de grandes administrations.

Cette Haute autorité étudiera de manière approfondie la situation de chaque ministre, avant et après sa nomination.

Dès lundi, les déclarations de patrimoine seront rendues publiques pour tous les membres du gouvernement. Elles le seront pour les parlementaires, une fois le projet de loi adopté.

Enfin, il sera proposé d'étendre l'interdiction du cumul d'un mandat parlementaire avec l'exercice de certaines activités professionnelles pour prévenir tout conflit d'intérêts.

La transparence ! Il ne s'agit pas d'exhiber, il ne s'agit pas de mettre en cause, il s'agit pour les Français d'être sûrs que ceux qui les gouvernent, ceux qu'ils ont élus, ceux qui sont responsables des deniers publics puissent, pendant la durée des mandats qui leur ont été confiés, ne pas connaître d'enrichissement.

La seconde orientation, c'est de renforcer la lutte contre la grande délinquance économique et financière.

J'ai donc décidé, et le Premier ministre l'a présentée ce matin, la création d'un parquet financier, c'est-à-dire d'un procureur spécialisé avec une compétence nationale, qui pourra agir sur les affaires de corruption et de grande fraude fiscale. Il conduira et coordonnera toutes les enquêtes relatives à ces graves infractions. Ce qui aura le mérite, à la fois, de la concentration des moyens et de l'efficacité des procédures.

Un office central de lutte contre la fraude et la corruption sera institué. Il regroupera les moyens qui existent au ministère de l'intérieur et au ministère de finances, de façon qu'il puisse y avoir, là encore, coordination, efficacité, mobilisation. Des outils exceptionnels de procédure comme d'investigation seront confiés à cet office.

Quant aux sanctions, si elles doivent intervenir, elles seront renforcées en matière de fraude fiscale. Pour les élus qui auraient à connaître cette condamnation, une inéligibilité temporaire voire définitive pourra être prononcée, dès lors que ses motifs auront été identifiés et reconnus par la justice.

Enfin, dernière orientation - et peut-être celle qui permet aux Français de comprendre quel est le sens de la politique que je veux conduire - nous allons nous mobiliser contre les paradis fiscaux.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Première décision, les banques françaises devront rendre publique, chaque année, la liste de toutes leurs filiales, partout dans le monde, et pays par pays. Elles devront indiquer la nature de leurs activités. En d'autres termes, il ne sera pas possible pour une banque de dissimuler les transactions effectuées dans un paradis fiscal. L'ensemble de ces informations seront publiques et à la disposition de tous. Je veux que cette obligation soit également appliquée au niveau de l'Union européenne et, demain, étendue aux grandes entreprises.

La France établira chaque année une liste des paradis fiscaux. Elle l'établira en fonction, non seulement de signatures de conventions avec les pays, mais de la réalité, de l'effectivité des informations qui seront données. Je n'hésiterai pas à considérer comme un paradis fiscal, tout pays qui refuserait de coopérer pleinement avec la France.

Ce que je veux, et avec d'autres pays en Europe - encore récemment l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne se sont jointes à nous -, ce que je veux, c'est qu'il y ait un échange automatique d'informations sur les revenus et les patrimoines détenus par les Français à l'étranger ou par des étrangers en France. Cela doit être la règle en Europe pour que nous puissions mettre un terme au secret bancaire et à la dissimulation des avoirs.

Mesdames, Messieurs,

Je mesure la gravité de ce qui a été constaté. Je sais combien les Français veulent le changement par rapport à cette triste succession d'affaires, qui altère l'image même de la République, de notre pays et de la vie politique pour laquelle j'ai grand respect.

Je veux donc que l'ensemble de ces dispositions puissent être mises en oeuvre dans les meilleurs délais. Les projets de loi seront présentés au Conseil des ministres, le 24 avril, pour être ensuite soumis au Parlement. Ces textes viendront d'ailleurs compléter le projet de loi sur le renforcement de l'indépendance de la justice - heureusement que la justice est indépendante, qu'elle n'est pas retenue, qu'elle n'est pas influencée, depuis 10 mois - et également la protection des sources des journalistes - car heureusement que la presse fait son travail.

Je souhaite que le rassemblement le plus large puisse se faire sur ces orientations, cette volonté, cette République exemplaire. C'est l'intérêt de tous : de tous ceux qui ont gouverné hier, gouvernement aujourd'hui et auront à gouverner demain. C'est l'intérêt de la France parce que nous devons être exemplaires, quitte à être les premiers sur la mise en oeuvre de ces orientations et de ces politiques.

Je veux enfin que l'Europe prenne conscience qu'elle doit maintenant mettre tous les moyens - et elle y est prête - pour qu'avec l'Union bancaire nous puissions en terminer avec des pratiques qui n'auraient jamais dû exister.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse

01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr

www.diplomatie.gouv.fr



////////////////////////////////////

Déclarations officielles de politique étrangère

////////////////////////////////////



Je vous remercie et je suis prêt à répondre à vos questions./.

(fin de l'article)

////////////////////////////////////

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

////////////////////////////////////



2 - Transparence de la vie publique - Lutte contre la fraude fiscale - Communication lors du Conseil des ministres

Le Premier ministre a présenté une communication relative à la transparence de la vie publique et au renforcement des moyens de lutte contre la grande délinquance économique et financière et les paradis fiscaux.

Comme l'a demandé le président de la République dans sa déclaration du 3 avril, le gouvernement prépare un projet de loi organique et un projet de loi ordinaire visant à s'attaquer à la racine de la défiance de l'opinion, qui demande des garanties sur l'intégrité de ceux qui exercent des responsabilités politiques, et une plus grande efficacité dans la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.

Les nouvelles dispositions qui seront présentées le 11 avril aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi qu'aux représentants des groupes politiques de l'Assemblée nationale, visent à instaurer davantage d'obligations de transparence pour les responsables politiques et les plus hauts responsables administratifs, sous le contrôle d'une autorité administrative indépendante, et à renforcer l'efficacité de la lutte contre la grande délinquance économique et financière, et notamment contre les paradis fiscaux.

1- Renforcement des obligations de transparence, sous le contrôle d'une nouvelle autorité administrative indépendante.

Le gouvernement proposera de créer une Haute autorité. Cette autorité administrative indépendante sera présidée par une personnalité nommée en conseil des ministres, après avis du Parlement selon la procédure de l'article 13 de la Constitution, et composée de six membres issus du Conseil d'État, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes.

Les principaux responsables politiques et administratifs de notre pays devront lui transmettre une déclaration de patrimoine et une déclaration d'intérêts, ainsi qu'une déclaration sur l'honneur de l'exhaustivité et de la véracité des informations transmises. Le champ de cette obligation sera sensiblement élargi par rapport au droit existant : membres du gouvernement, parlementaires nationaux et européens, membres du Conseil constitutionnel, principaux responsables exécutifs locaux, membres des autorités administratives indépendantes, collaborateurs des cabinets ministériels et du président de la République, et les titulaires d'emplois à la décision du gouvernement nommés en Conseil des ministres et responsables des principales entreprises publiques. Les sanctions pénales en cas de non-respect de l'obligation de transmission ou d'insincérité des déclarations seront substantiellement renforcées.

La Haute autorité contrôlera le respect de ces obligations et pourra demander des éléments complémentaires aux intéressés. Elle disposera à cet effet des services fiscaux, et se verra attribuer un pouvoir d'injonction. Elle demandera en outre à l'administration fiscale une vérification de la situation fiscale de chaque ministre nouvellement nommé. La Haute autorité pourra également s'autosaisir, et être saisie par le Premier ministre, les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, et les associations agréées de lutte contre la corruption.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Les déclarations de patrimoine et d'intérêts des membres du gouvernement et des parlementaires nationaux seront rendues publiques. Les déclarations de patrimoine feront l'objet d'un contrôle en début et en fin de mandat.

Dans le même objectif de transparence et de prévention des conflits d'intérêts, et pour tenir compte de la nécessité pour les parlementaires de se consacrer à temps plein à leur mandat, le gouvernement proposera au Parlement d'interdire le cumul du mandat de parlementaire avec l'exercice de toute activité professionnelle, sauf exceptions mentionnées dans la loi. De manière symétrique, et dans un souci d'équité, les fonctionnaires élus au Parlement seront désormais placés en position de disponibilité, et non plus de détachement, pendant la durée de leur mandat.

Le gouvernement proposera également aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat que le Parlement interdise le cumul des fonctions de collaborateur parlementaire avec toute activité professionnelle rémunérée de lobbying, ou de conseil, et publie la liste des collaborateurs parlementaires. D'une manière générale, le gouvernement invite à encadrer davantage l'activité des groupes d'intérêts, et leur publicité, qui ont récemment fait l'objet de plusieurs rapports parlementaires en ce sens.

Par ailleurs, il proposera de supprimer le droit à indemnité des anciens ministres.

L'ensemble de ces dispositions s'ajoutent à celles déjà annoncées lors de la communication du 13 mars 2013 présentant la stratégie du gouvernement en matière de prévention des conflits d'intérêts dans la vie publique.

2- Renforcement des moyens de lutte contre la grande délinquance économique et financière et les paradis fiscaux.

Le renforcement de l'efficacité de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales est à la fois un enjeu de souveraineté et de redressement des comptes publics. Le gouvernement confirme sa détermination pour agir plus efficacement dans ce domaine, aux niveaux national, européen et international.

Les moyens de la justice, de la police, et de l'administration fiscale pour lutter contre les fraudes fiscales les plus complexes et les réseaux de blanchiment seront renforcés.

L'effort portera sur les effectifs, avec le renfort de 50 enquêteurs de police judiciaire, soit un doublement par rapport aux effectifs actuels de la DNIFF, de 50 magistrats, et de 50 agents supplémentaires à la DGFIP pour la lutte contre la fraude fiscale.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Un parquet spécialisé ayant une compétence nationale sur les affaires de grande corruption et de grande fraude fiscale sera créé.

Un office central de lutte contre la fraude et la corruption sera institué au sein de la direction centrale de la police judiciaire. Il reprendra les compétences de la division nationale des infractions financières et fiscales (DNIFF), et sera renforcé par des personnels du ministère des finances (effectifs DGFIIP renforcés, DGCCRF, et Douane), soit un total de 95 personnels environ, contre 45 aujourd'hui à la DNIFF. Les techniques spéciales d'enquête seront étendues à la lutte contre les fraudes fiscales les plus complexes et leur blanchiment, sur le modèle des dispositions prévues en matière de criminalité organisée.

Les sanctions pénales en matière de fraude fiscale seront renforcées pour les infractions les plus lourdes. Une inéligibilité de dix ans, ou définitive avec possibilité de relèvement, pourra être prononcée pour les élus condamnés pour fraude fiscale ou corruption. Naturellement, le gouvernement s'opposera à la proposition de loi organisant une amnistie au bénéfice des «exilés fiscaux» présentée par l'opposition à l'Assemblée nationale. Afin de réprimer plus efficacement les comportements frauduleux dissimulés, le gouvernement proposera de modifier les règles de prescription en matière pénale pour les infractions les plus graves.

Le gouvernement est mobilisé contre la fraude et l'évasion fiscales internationales, aussi bien s'agissant des particuliers qui dissimulent des avoirs à l'étranger, que des entreprises qui transfèrent leur bénéfice dans les paradis fiscaux.

Des mesures fortes ont été prises dès le changement de majorité, dans le collectif d'été 2012, contre l'évasion fiscale des entreprises : les sociétés qui contrôlent des filiales installées dans des pays à fiscalité privilégiée doivent désormais démontrer que ces filiales ont une activité économique réelle. Ces mesures ont été complétées en fin d'année par un alourdissement des sanctions contre les fraudeurs (les sommes placées à l'étranger sur un compte non déclaré sont désormais taxées à 60 % si le contribuable refuse d'en justifier la provenance).

Les banques françaises devront rendre publique chaque année la liste de toutes leurs filiales, partout dans le monde, et pays par pays. Elles devront indiquer la nature de l'activité de chacune de ces filiales et fournir, pour chaque pays, le chiffre d'affaires, les effectifs, les résultats, les impôts payés et les aides publiques reçues. L'ensemble de ces informations seront publiques et à la disposition de tous, en particulier de la société civile et des ONG, qui en formulaient depuis longtemps la demande. Il ne sera plus possible pour une banque de dissimuler les activités qu'elle mène dans un paradis fiscal ; elle devra, le cas échéant, s'en expliquer et rendre des comptes. L'initiative française a été reprise par le Parlement européen et sera généralisée à partir de 2015 en Europe.

La France proposera d'étendre, toujours dans le cadre de l'Union européenne, l'obligation de transparence qu'elle impose aux banques à l'ensemble des entreprises.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Le gouvernement agira pour renforcer les outils de lutte contre les paradis fiscaux, aux niveaux national, communautaire et international.

La liste des paradis fiscaux fixée chaque année par le gouvernement sera revue, non plus seulement en fonction de la signature de conventions d'échanges d'informations avec d'autres pays, mais aussi en s'attachant à une évaluation de la réalité de leur mise en oeuvre.

L'échange automatique d'information doit devenir la règle, pour l'ensemble des éléments de revenu et de patrimoine, afin de mettre fin au secret bancaire et à la dissimulation des avoirs. La généralisation de l'échange automatique d'informations fiscales, notamment sur les comptes bancaires détenus par chaque ressortissant, constitue plus que jamais l'objectif prioritaire dans le cadre des travaux en cours, aussi bien à l'échelle de l'Union européenne que de l'OCDE et du G20. Avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne, la France demande d'ores et déjà que tous les pays de l'Union européenne pratiquent l'échange automatique d'informations, et proposera l'adoption au niveau de l'Union européenne de règles communes de même nature par rapport aux pays tiers, notamment la Suisse.

La France soutiendra les initiatives visant à lutter contre la planification fiscale agressive qui permet aux entreprises de s'organiser afin de réduire leur imposition, contre l'érosion des bases fiscales et le transfert des bénéfices, notamment dans le secteur de l'économie numérique. Des initiatives seront également prises pour réviser la directive anti-blanchiment, et faire progresser la transparence des personnes morales, ainsi que des entités juridiques telles que les trusts.

Les dispositions que le gouvernement présente s'inscrivent donc dans un programme ambitieux de transparence démocratique et de lutte contre les circuits financiers frauduleux. Les projets de loi seront présentés au conseil des ministres du 24 avril./.

(fin de l'article)

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



3 - Maroc - Intervention du président de la République, M. François Hollande lors de la clôture de la rencontre des chefs d'entreprise France-Maroc

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

Madame la Présidente de la Confédération générale des entreprises du Maroc a évoqué la qualité, l'intensité de la relation entre la France et le Maroc. Elle n'a eu que peu de mal à parler de l'histoire de l'homme et de la femme qui concourent, chaque fois, au progrès au Maroc et en France.

Mais elle a insisté aussi sur le devoir qu'une telle relation exigeait de nous : être capables non pas de considérer que notre amitié nous donnerait des droits, pour nous Français, de venir ici investir ou conquérir des marchés ; ou que notre relation affectueuse ferait que le Maroc aurait des privilèges - il n'en demande aucun. Ce que nous avons à faire, c'est de prendre en compte la réalité du Maroc d'aujourd'hui et de faire qu'avec la France nous puissions avancer ensemble.

Vous avez pris les devants, Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise puisque c'est le troisième forum de l'année que vous organisez. Et donc je pense qu'il y a là comme une étroitesse de relation, une confiance réciproque et une capacité à avancer sur des projets. Je remercie d'ailleurs tous les intervenants qui ont fait rapport des réflexions qui vous ont animés tout au long de la journée.

Je veux donc partir du Maroc d'aujourd'hui pour dire, au-delà de cette assemblée, que votre pays le Maroc n'est plus un pays en développement, comme il était décrit il y a encore quelques années, mais que sous l'impulsion de Sa Majesté et des gouvernements successifs, le Maroc est devenu un pays émergent. C'est-à-dire doté d'infrastructures solides, avec des pôles d'excellence dans l'industrie, dans les services. Pleinement intégré dans le marché régional, sûrement, mais le marché mondial aussi. Avec des entreprises puissantes, comme l'Office chérifien des phosphates, qui est le premier producteur mondial mais aussi d'autres qui ont acquis la taille nécessaire pour aller sur les marchés mondiaux.

Deuxième réalité, la France est le premier partenaire commercial du Maroc. Avec un niveau d'échange élevé : huit milliards d'euros. Nous sommes le premier client du Maroc et je l'évoquais devant le Parlement, nous ne sommes plus le premier fournisseur et nous en sommes les premiers responsables. Nous ne devons jamais accuser les clients, nous devons dire que nous devons être meilleurs encore pour que nous puissions retrouver notre place. Mais néanmoins, nous sommes le premier investisseur au Maroc. Près de 6 milliards d'euros au cours de la dernière décennie, 1 milliard

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse

01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr

www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



d'euros au cours de la seule année 2012.

800 entreprises présentes au Maroc ayant une relation avec la France, 100.000 salariés concernés : c'est dire l'ampleur de la présence de la France. C'est dire aussi si la France a confiance dans le Maroc. Et elle l'a encore démontré au cours de ma visite et j'en remercie tous ceux qui m'ont fait le meilleur accueil. À commencer par le Roi et le chef du gouvernement. Et le Parlement.

La France, une nouvelle fois avec l'Agence française de développement, va pouvoir apporter des fonds et des prêts. Je rappelle que l'Agence française de développement a un stock d'engagements de plus de 2 milliards d'euros. Elle intervient sur l'ensemble des plans sectoriels : le «Maroc Vert» ; la stratégie «Halieutis» pour les ressources aquatiques ; le plan d'émergence industrielle, le plan solaire - bref nous sommes pleinement impliqués dans les projets du Maroc. Et nous avons des réussites qui nous font honneur, je pense à TangerMed, la ligne de TGV entre Tanger et Casablanca, le développement du tramway à Casablanca.

Alors partant de cette réalité - un Maroc qui change, un Maroc qui connaît la croissance, qui gagne une taille à l'échelle de la région et du monde - par rapport à une présence aussi significative de la France, la seule question à laquelle nous devons répondre c'est : comment améliorer ? Comment avancer ? Comment progresser ?

Alors nous devons d'abord réussir trois évolutions :

- La première : amplifier le courant d'investissements français au Maroc dans tous les domaines, dans tous les secteurs et à chaque fois avec une ambition technologique. Mais également susciter des investissements marocains en France. C'est-à-dire considérer que la relation est bilatérale et que des entreprises marocaines ou franco-marocaines peuvent avoir aussi intérêt à venir investir en France. Cela suppose une évolution de nos mentalités ici au Maroc comme en France.

- Deuxième mutation que nous devons accomplir : au Maroc sont présentes, je l'ai dit, de très grandes entreprises, quasiment toutes les entreprises du CAC 40 sont au Maroc. Certaines d'ailleurs depuis plus de 80 ans, comme Renault ou Air Liquide. En revanche, il y a trop peu de PME, ou d'entreprises françaises de taille intermédiaire au Maroc. Et notre responsabilité - celle des grandes entreprises, celle de la France - c'est d'accompagner financièrement les investissements de ces PME ; et la responsabilité du Maroc, c'est d'accueillir ces PME. Nous devons faire en sorte qu'il y ait toutes les tailles d'entreprises françaises présentes au Maroc. Là encore, je fais confiance à toutes les grandes entreprises françaises qui sont ici pour accompagner les plus petites.

- Troisième évolution, elle a été évoquée ici, c'est l'idée de la colocalisation. C'est-à-dire de permettre que tout investissement français au Maroc soit bénéfique à l'emploi local mais aussi à l'emploi français. Faire en sorte que les Français comme les Marocains regardent une entreprise qui s'installe au Maroc comme une chance et pas simplement

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

Déclarations officielles de politique étrangère



comme la recherche d'un écart de coût du travail ; comme un moyen d'améliorer la compétitivité globale et de créer des activités supplémentaires en France et au Maroc. C'est l'idée très importante de co-investissements, de colocalisation. Si nous y parvenons alors nous pouvons créer une forme d'émulation, de confiance réciproque. Je sais aussi que beaucoup de jeunes Français issus de l'immigration marocaine sont prêts également à faire ce choix, à venir investir dans l'intérêt mutuel de nos deux pays.

Si je voulais évoquer une dernière évolution, au-delà des trois que je viens de souligner comme nécessaires, c'est l'idée de considérer l'Afrique comme un continent d'avenir, comme un continent de croissance. Et dès lors que nous en sommes convaincus, de faire en sorte que Maroc et France unissent leurs talents, leurs atouts, montrent une complémentarité avec la langue française comme patrimoine commun, pour aller chercher des marchés dans toute l'Afrique. C'est l'idée que vous avez développée.

Cela exige donc qu'un partenariat nouveau puisse s'organiser entre entreprises françaises et entreprises marocaines pour permettre d'offrir les meilleures conditions aux pays africains, pour acheter nos produits, nos fabrications ou accueillir nos investissements. Pourquoi je pense que cela peut réussir ? D'abord parce que, cela a été dit, le Maroc est une plateforme qui est tout à fait essentielle sur le plan géographique. Parce que le Maroc a créé un climat de confiance avec les pays africains. Et parce que la France est également présente en Afrique, avec une relation si amicale qu'elle inspire, là aussi, une forme de travail en commun. Donc nous pouvons agir ensemble pour favoriser la croissance en Afrique et en tirer le meilleur retour pour nous-mêmes.

Ensuite dans quels secteurs pouvons-nous faire d'avantage ? Au-delà des évolutions et des mutations que nous pouvons opérer, j'en vois trois :

- Le premier, c'est le développement durable et surtout l'aménagement des villes. C'est d'ailleurs pas simplement un sujet marocain, c'est un sujet africain et de beaucoup de pays émergents. Parce que les villes grossissent avec une rapidité considérable. Ce qui génère des équipements également impressionnants. Nous, en France, nous avons cette expérience du développement urbain. Nous pouvons coopérer efficacement sur le traitement des déchets, j'en ai eu la démonstration en inaugurant à Casablanca avec le Roi, la station d'épuration de Mediouna. Mais nous pouvons également travailler ensemble sur les transports publics, sur l'accès à l'eau, sur les grands aménagements pour concevoir les villes de demain. Là encore, le Maroc anticipe. Le Roi m'a montré, sur une très belle maquette, ce que sera la ville verte de Zenata. Alors voilà un sujet où, Français et Marocains, nous pouvons travailler dans l'intérêt du Maroc et également offrir une vitrine pour d'autres développements.

- Deuxième domaine, les énergies renouvelables. La France et le Maroc ont un point commun : nos deux pays n'ont pas de pétrole. Donc, nous devons faire le pari des énergies renouvelables et des accords importants ont été signés au cours de ma visite et nous devons sur le solaire, sur l'éolien et sur l'ensemble des énergies renouvelables être capables, là encore, d'être dans l'excellence. Nous pouvons développer des filières industrielles en France et au Maroc sur les nouvelles énergies ou sur l'efficacité énergétique. Car quand on construit des villes, mieux vaut que les habitations prévues soient les plus garanties par rapport au climat. Ici c'est plutôt le chaud, nous c'est plutôt le froid.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Mais c'est la même ambition : faire que nous puissions économiser l'énergie.

- Le dernier domaine, c'est l'agroalimentaire. Là aussi, un accord important a été passé entre Sofiproteol et Danone pour réaliser des investissements au Maroc. Je souhaite que nous puissions tirer le meilleur parti de nos agricultures. L'agriculture française est non seulement dynamique, efficace, exportatrice, mais respectueuse de l'environnement. Elle adopte des formes d'exploitation très différentes selon les territoires et, là encore, elle peut être pour l'agriculture marocaine un puissant soutien. L'agriculture, ce n'est pas simplement des agriculteurs, ce sont aussi tout un système économique autour de l'agriculture et vous avez, vous, une agriculture puissante avec une vocation à développer une industrie agroalimentaire de grande qualité.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais souligner. Prendre en compte la réalité du Maroc, encourager la présence française, montrer que nous devons évoluer dans nos comportements. Plus de PME, plus d'investissements marocains en France, plus de colocalisation, plus de partenariats pour aller chercher ensemble la croissance en Afrique, faire le pari des énergies renouvelables, du développement durable, de l'agroalimentaire et dernier message : former les jeunes.

C'est un devoir moral pour assurer aux générations suivantes une vie digne. C'est un devoir économique. Ce ne sera pas possible d'aller dans les nouvelles technologies sans avoir une jeunesse qualifiée et formée. C'est aussi un devoir commun parce que la langue nous réunit. Alors la France fera tous les efforts pour ouvrir ses établissements, pour accueillir des jeunes mais aussi pour les former ici au Maroc. Pour créer des coopérations entre universités, entre instituts technologiques, entre centres de formation professionnelle, dans tous les domaines. J'évoquais l'agriculture. Mais ce que je sais, c'est que si nous ne donnons pas espoir à la jeunesse qui souffre du chômage parce qu'elle est sous-qualifiée, mais qui souffre quelque fois du chômage même quand elle est qualifiée, alors nous prendrions un risque pour l'avenir de nos pays respectifs.

Le message que j'adresse aux chefs d'entreprises et notamment aux chefs d'entreprises de France, c'est - et ils le savent - de faire aussi le choix d'investir ici au Maroc pour la formation. Et de faire que les jeunes Marocains, quand ils voient des entreprises françaises, les considèrent aussi comme des entreprises amies et presque marocaines.

Merci./.

(Source : site Internet de la présidence de la République)

(fin de l'article)

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



4 - Maroc - Intervention du président de la République, M. François Hollande, devant les étudiants de l'université internationale

Monsieur le Président,

Je vous remercie de m'accueillir dans cette belle université, avec les enseignants sans lesquels aucune formation et recherche ne sont possibles, et puis les étudiantes et étudiants ici rassemblés.

Vous êtes la force du Maroc, vous êtes son espoir, vous êtes sa chance.

Le Maroc est un pays jeune, 30 % de la population a moins de 25 ans. Certains présentent cette démographie comme une charge, comme une contrainte. Mais c'est en fait une chance, un atout, un capital. À une condition, c'est de valoriser ce que vous êtes, de vous permettre d'accomplir votre destin, de faire le choix de votre vie en toute liberté et en même temps de servir votre pays.

Le Maroc a compris, depuis des années, que la formation était la condition même de son développement, de sa réussite ; qu'il était très important d'avoir des entreprises, indispensable d'avoir des infrastructures ; qu'il convenait de faire des paris audacieux en termes de développement, mais que la formation, l'éducation, la connaissance étaient le levier qui allait permettre à tous ces instruments d'être utilisés pleinement.

L'université internationale de Rabat est une création exceptionnelle. D'abord parce qu'elle traduit la relation elle-même exceptionnelle entre le Maroc et la France. C'est également un lieu d'excellence par les formations qui y sont dispensées, par les coopérations qui sont ouvertes. C'est un site exceptionnel, une réussite architecturale et des moyens considérables qui vous sont apportés pour l'accomplissement de votre parcours. Je salue le professeur Noureddine Mouaddib qui a porté ce projet, qui a fait qu'il est aujourd'hui une réalité même s'il faudra attendre 2016 pour voir l'achèvement de cette ambitieuse réalisation.

Le Maroc a eu la bonne idée - je ne sais si elle a toujours été partagée - de copier un moment le modèle français en matière d'enseignement et d'universités, avec les grandes écoles, avec les classes préparatoires, avec les agrégations, avec les grandes universités, les écoles doctorales. Nous pourrions nous dire : finalement nous avons réussi à exporter ce modèle, cet exemple. Mais vous venez de démontrer qu'il ne s'agit pas de copier, d'imiter. Il s'agit d'inventer et vous avez innové, imaginé un projet nouveau avec l'université internationale de Rabat.

L'idée fondatrice, c'est d'incarner une nouvelle génération de formation qui permettra de délivrer des doubles diplômes et qui, en réalité, engage des établissements français à venir, non seulement ici, mais à mettre à la disposition de l'université internationale l'expérience, le diplôme et ensuite le parcours qui suivra.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Ce projet est porté par des professionnels marocains de l'enseignement supérieur et de la recherche venus du monde entier - 36 au total - qui se sont assigné cette belle idée : ouvrir à la jeunesse marocaine - vous - les portes de la connaissance, de l'excellence, et avec une dimension sociale, permettre que les plus modestes puissent y accéder avec un mécanisme de bourses.

Je veux saluer à la fois l'idée, le projet, la réalisation et le soutien qui a été apporté par Sa Majesté le Roi du Maroc et les autorités de votre pays. Parce que c'est vous qui apportez un modèle nouveau, qui peut maintenant s'exporter également dans bien d'autres pays et dont la France s'honore d'être partie prenante.

La formation est le trait d'union entre le Maroc et la France. Pas seulement à travers cette université internationale, mais également avec les formations que nous dispensons en France auprès d'étudiants marocains. Plus de 32.000 résident en France. C'est la plus importante communauté étudiante étrangère sur le territoire français. Nous aussi, nous accompagnons ces étudiants par un système de bourses. 400 étudiants marocains en ont eu le bénéfice. 10 000 visas pour études sont accordés chaque année aux ressortissants marocains.

J'ai veillé à assouplir d'ailleurs cette procédure, à faire en sorte que des jeunes qui venaient se former puissent y rester pour faire des stages. J'ai rencontré des étudiants marocains, avant même mon élection, qui avaient fait les plus grandes écoles - celles qui sont d'ailleurs représentées ici - et qui voulaient rester encore quelques mois en France mais qui n'étaient pas autorisés à le faire. Nous avons donc décidé d'assouplir, et même d'abroger cette circulaire pour que les étudiants qui sont déjà en France puissent continuer leur parcours et pour que d'autres puissent venir.

Nous faisons en sorte aussi que le Maroc puisse garder sa jeunesse. Car notre idée n'est pas de capter ce que vous êtes : l'excellence, l'avenir, la qualification, au bénéfice de la France, en vous faisant venir en France ou en vous formant ici dans cette université internationale avec l'expérience que nos grandes écoles ou nos universités peuvent vous apporter. Non, notre idée, notre volonté, notre exigence, c'est qu'au-delà de la mobilité qui doit exister, de l'échange qui est indispensable pour une carrière universitaire, ou pour une première expérience professionnelle, au-delà de cette mobilité, de cet échange, vous puissiez revenir, rester au Maroc pour servir l'économie et les projets les plus emblématiques de votre pays.

C'est ainsi que je conçois le partenariat, il doit se faire sans crainte : aucune crainte pour la France de vous accueillir si vous en exprimez le besoin ; aucune crainte pour le Maroc de vous voir un moment faire un stage en France parce que le Maroc sait que vous reviendrez ; aucune crainte de faire venir des grandes écoles et des universités françaises ici, parce que cela ne dévalorisera pas le diplôme, au contraire, cela le mettra au plus haut sommet des références internationales.

Vous savez qu'il existe des classements. On classe tout aujourd'hui - les universités notamment dans ce qu'on appelle le classement de Shanghai. Les universités qui sont les plus renommées sont précisément celles où il y a ces échanges,

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



il y a cette pluridisciplinarité et il y a aussi un haut niveau de recherche. C'est ce que vous avez voulu engager ici.

Je souhaite donc que vous puissiez faire les meilleures études dans cette université, que vous puissiez également comprendre la chance qui vous est donnée. Parmi les chercheurs qui sont ici, dans cette université, 20 ont été formés en France et sont revenus pour participer au progrès du Maroc. Toujours les allers-retours, toujours cet échange, toujours cette circulation des idées et des personnes...

À l'occasion de ma visite ici, et j'en remercie le Roi et le gouvernement du Maroc, nous avons pu conclure deux accords fondateurs portant création d'établissements nouveaux au Maroc : l'École centrale de Casablanca, en partenariat avec l'École centrale de Paris - c'est pour cela que pour ceux qui y seront admis, on dira qu'ils sont des centraliens sans savoir s'ils viennent de Casablanca ou d'ailleurs - et l'Institut international des sciences appliquées, en partenariat avec le groupe INSA.

Une école d'architecture sera créée ici-même, dans cette université internationale de Rabat avec le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur de Paris et l'école d'architecture de Nancy. J'en salue le directeur. Toujours la même idée : faire que nous puissions échanger le meilleur niveau de qualification.

Un Institut méditerranéen de logistique et des transports sera créé à Tanger, en liaison avec l'École nationale des Ponts et Chaussées en France et l'université de Valenciennes. J'allais dire que toutes les grandes écoles, toutes les grandes universités, vont être représentées au Maroc.

Certains esprits chagrins - il en existe partout, j'imagine au Maroc aussi - pourraient se dire : oui, mais ce ne sont pas des vraies écoles, ce ne sont pas des vraies universités comme celles que nous connaissons en France, ce ne sont pas les mêmes diplômes. Les diplômes seront reconnus dans les deux pays, auront la même valeur. Ils présenteront les mêmes exigences pour les employeurs, auront les mêmes garanties en termes de reconnaissance.

Nous essayons de créer ce qui ne s'est jamais fait nulle part ailleurs : un espace commun de formation, sans qu'il soit besoin d'ailleurs de faire des voyages. Il suffit d'être au Maroc, de travailler et de s'inscrire dans les parcours qui vous sont présentés, ce que vous avez fait.

Il n'empêche que les établissements français continueront d'accueillir des étudiants marocains et pourront, là aussi, favoriser l'élévation de la qualification et de l'excellence.

Voilà, Jeunes du Maroc, ce que j'étais venu vous dire. C'est vous qui représentez l'avenir de votre pays, c'est vous qui allez décider de son destin. C'est vous qui allez choisir des filières qui demain permettront au Maroc d'être un grand pays, ce qu'il est déjà aujourd'hui à bien des égards, mais un grand pays émergent, un pays présent sur toutes les

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



filiales, sur toutes les qualifications. Un pays qui gardera une relation privilégiée avec la France.

Il n'y a pas de plus grand bonheur, il n'y a pas de plus grand honneur pour le président de la République française que de savoir qu'une jeune Marocaine ou qu'un jeune Marocain sera lui-même heureux et fier d'avoir un diplôme d'une grande école marocaine et française.

Merci à vous./.

(Source : site Internet de la présidence de la République)

(fin de l'article)

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



5 - Diplomatie économique/Rencontres Quai d'Orsay-Entreprises - Discours du ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius

Monsieur le Ministre de l'économie et des finances,

Monsieur le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin,

Madame la Présidente,

Madame la Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Chers Amis,

Le Quai d'Orsay doit être aussi, à travers toutes ses tâches, la maison des entreprises. Et grâce à votre présence, il l'est aujourd'hui, plus sans doute qu'il ne l'a jamais été. Je suis donc très heureux d'avoir pu vous y accueillir pour cette première rencontre «Quai d'Orsay - Entreprises». On me dit que plus de 800 représentants d'entreprises, selon les organisateurs, - grands groupes, PME, ETI - ont répondu présent. Je m'en réjouis, je vous salue et je vous remercie beaucoup de votre présence

Pourquoi faire de la diplomatie économique une priorité de l'action de cette Maison ? La réponse est une évidence. Le redressement économique du pays est la priorité de toute notre action. Tous les ministères, sous l'autorité du président de la République et du Premier ministre, doivent y contribuer. Il serait paradoxal que le quai d'Orsay, ministère des crises partout dans le monde et qui est le ministère de l'action extérieure de la France ne se préoccupe pas de la crise économique et de la mutation la plus profonde qui, précisément, intervient dans ce champ.

Je ne reviendrai pas sur le constat qui vient d'être brillamment dressé et vous le connaissez comme moi. Notre pays dispose d'atouts majeurs, de grandes entreprises leaders dans leur domaine, des PME innovantes, des infrastructures performantes, une main-d'oeuvre qualifiée, une recherche de premier plan, mais depuis pas mal d'années, notre compétitivité s'est dégradée. Et le juge de paix en la matière, c'est notre déficit commercial.

Nous nous sommes fixés comme objectif, Pierre l'a rappelé, de retrouver l'équilibre de notre balance commerciale hors énergie en 2017. C'est très ambitieux et pourtant, c'est nécessaire. Les clés de notre croissance, donc de l'emploi, résident dans la performance de notre appareil productif, dans notre aptitude à conquérir les marchés internationaux

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

Déclarations officielles de politique étrangère



et dans notre capacité à attirer chez nous des investisseurs et des entreprises. Depuis maintenant plusieurs mois, de nombreuses décisions en ce sens ont été prises ou sont en cours, elles ont été bien rappelées.

Je cite le principal, le pacte pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, un plan pour les investissements d'avenir, la création de la BPI, l'accord sur la sécurisation de l'emploi, la réforme de la formation. La plupart de ces mesures sont opérationnelles, notamment ce fameux crédit d'impôt compétitivité-emploi. Elles sont à la disposition de toutes les entreprises, même si, malheureusement, elles sont trop peu connues encore.

Cet objectif exige aussi un effort pour mieux organiser le soutien public à nos entreprises à l'étranger et développer l'attractivité de la France. C'est le rôle de la diplomatie économique, contribution dont, en particulier, ce ministère a la charge, pour participer, dans les compétences qui sont les siennes, à l'effort collectif de redressement.

Bien sûr, l'administration ne peut pas se substituer aux entreprises, mais le Quai d'Orsay doit leur être grand ouvert et les appuyer. C'est d'autant plus nécessaire que, j'y insiste souvent, a contrario d'un certain nombre de choses que je lis ou que j'entends, nous ne vivons pas seulement une crise et peut-être essentiellement une crise, mais un véritable changement du monde. Celui-ci est à la fois bouleversé et éclaté. Il est bouleversé car la hiérarchie des puissances est toute transformée. Éclaté, car les instruments de régulation sont remis en cause, les technologies «explosent» et parce que de nombreux acteurs nouveaux concurrencent désormais le pouvoir des États.

Vous êtes confrontés, en tant qu'entrepreneurs, à ces changements, vous devez les prendre en compte, tout comme nous, dont c'est la mission de les penser, de les orienter et d'y adapter notre action extérieure. Dans ce monde très incertain, très concurrentiel, le Quai d'Orsay dispose d'une expertise, par définition internationale, qui doit être utilisée par nos entreprises. J'ajoute que dans de nombreux pays, et non des moindres, la sphère économique, la sphère politique et diplomatique se recoupent largement.

C'est pour répondre à tous ces objectifs que, sous l'impulsion du président de la République et du Premier ministre, nous avons décidé d'agir pour vous et avec vous, selon des modalités, s'agissant de cette Maison, que je souhaite rappeler rapidement.

Bien entendu, la mobilisation de nos ambassadeurs et de l'ensemble de notre réseau diplomatique au service de nos entreprises n'est pas une nouveauté. On ne m'a pas attendu pour faire de la diplomatie économique. Beaucoup d'entre vous ont déjà bénéficié depuis des années de l'aide et de l'appui de cette maison et de mes prédécesseurs. Mais il m'est apparu nécessaire et possible de faire plus et mieux pour développer le «réflexe économique» au service de l'activité en France. Dans un contexte marqué par une concurrence mondiale de plus en plus forte en matière d'exportations ou d'attractivité des territoires et du côté de l'administration, par une exigence d'un usage meilleur des moyens publics.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Nous avons donc décidé de mobiliser l'ensemble des administrations qui sont impliquées dans le domaine économique international avec trois objectifs principaux.

Le premier, c'est de soutenir les entreprises dans leur expansion internationale et dans leur conquête des marchés, le deuxième, c'est promouvoir le site France auprès des investisseurs étrangers et le troisième, plus original mais aussi nécessaire, c'est de systématiser l'intégration de nos intérêts économiques en amont de nos prises de position dans les négociations européennes et internationales. Le plan export élaboré par la Ministre Nicole Bricq, ciblant à la fois des secteurs prioritaires et des pays à fort potentiel est appliqué par l'ensemble du gouvernement. Nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas en faire part.

Pierre Moscovici est là - et je l'en remercie - pour témoigner que ce travail donne lieu à une étroite coopération entre cette Maison et Bercy, deux Maisons que je connais - pour des raisons qui ne me rajeunissent pas - assez bien.

Son administration et ses opérateurs - les services économiques à l'étranger de la Direction générale du Trésor, Ubifrance, la Coface, l'Agence française pour les Investissements internationaux, d'autres encore, - sont le bras armé - et souvent financier - de l'action économique internationale. Notre diplomatie, elle, a un rôle large et décisif, qui est celui de mobiliser tous nos outils d'action, d'influence et de rayonnement qui ne sont pas seulement économiques au sens immédiat, en faveur de nos entreprises et de l'attractivité de notre territoire. Cela implique notamment le soutien diplomatique aux entreprises, aux territoires, aux collectivités. Quand il est besoin d'une intervention, la mobilisation directe de l'ambassadeur est en général un canal efficace.

Ces administrations et ces réseaux - affaires étrangères, services économiques extérieurs, opérateurs du commerce extérieur, etc. - ont donc des missions complémentaires, c'est le mot qui a été utilisé à juste titre tout à l'heure. J'ai pensé qu'il n'y avait pas lieu, au moment où cette stratégie de diplomatie économique a été fixée de s'engager dans je ne sais quel meccano institutionnel. Mais il fallait mobiliser, dynamiser et coordonner nos actions et c'est ce que nous faisons.

J'ajoute que le réseau du commerce extérieur a opéré des choix judicieux, je pense, quant à sa présence et concentré ses moyens sur un certain nombre de pays prioritaires, comme d'ailleurs la plupart des réseaux publics à l'étranger. Bercy dispose d'une centaine de services économiques, Ubifrance est installé dans une soixantaine de pays. Le réseau diplomatique, lui, qui évolue bien sûr, mais il reste «universel». Nous avons 163 ambassades, 92 consulats et nous couvrons le monde entier. Nous pouvons donc apporter un soutien local indispensable à nos entreprises, notamment mais pas uniquement, dans ce qu'on appelle les «postes orphelins», c'est-à-dire privés de la présence du réseau économique.

Bref, l'administration française doit travailler en équipe pour aider nos entreprises dans leurs activités à l'étranger, équipe qui doit respecter les compétences de chacun mais qui a, juridiquement, administrativement un chef qui est l'ambassadeur.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



La priorité pour la diplomatie économique, ce sont donc des améliorations concrètes, rapides, directement utiles.

La première exigence, c'est très à la mode mais c'est nécessaire, c'est de simplifier et mieux coordonner. Un exemple : l'ambassadeur était, jusqu'ici, doté d'une lettre de mission différente de celle de son chef de service économique. Il arrivait donc que leurs objectifs, - il faut que je sois diplomate - ne soient pas pleinement convergents. Par un simple accord entre les deux ministères, sans nouvelle loi, nos processus sont désormais alignés et coordonnés.

À Paris, ici même, au sein de cette Maison, tous les services compétents en matière économique et commerciale ont désormais été réunis dans une seule direction appelée la direction des entreprises. Cette réorganisation s'est faite à coût constant. Cette direction constitue ainsi un point de contact unique facilement identifiable pour les entreprises - notamment les PME - et pour les autres acteurs concernés. Elle met en oeuvre le plan d'action pour la diplomatie économique et elle coordonne le «back-office» de l'action économique de nos ambassades. Pour les postes «orphelins», qui n'ont donc pas de service économique ni présence d'UbiFrance, une équipe spécifique leur vient en soutien pour faire le lien notamment avec Bercy. Nous suivons les négociations économiques à travers cette direction, - notamment le G20, le G8, le FMI -. Cette nouvelle direction structure davantage son dialogue avec les entreprises, afin de mieux prendre en compte en amont les intérêts offensifs et défensifs.

C'est la première mesure à la fois coordination, ambassadeurs et direction des entreprises.

Dans nos représentations diplomatiques les plus importantes, j'ai également demandé que soient mis en place des conseils économiques autour de nos ambassadeurs, c'est un mot qui peut faire image, il s'agit tout simplement de rassembler à parité autorités publiques et entreprises privées afin d'améliorer le partage d'informations, la réactivité et les besoins des entreprises. À ce jour, plus de 80 conseils économiques ont été mis en place, ce qui est un niveau favorable de mobilisation. Ce n'est pas une institution nouvelle mais une instance, je dirai de gouvernance stratégique, qui, dans certains postes existait déjà mais de manière informelle.

Pour compléter ce dispositif, j'ai nommé, et ils sont présents parmi nous et je les en remercie, des «représentants spéciaux» pour accompagner les relations économiques avec certains pays clefs et les porter à haut niveau : Mme Aubry pour la Chine, M. Chevènement pour la Russie, Philippe Faure pour le Mexique, Paul Hermelin pour l'Inde, Louis Schweitzer pour le Japon et Jean-Pierre Raffarin pour l'Algérie ainsi que M. Sellal pour les Émirats Arabes Unis. Ils sont présents aujourd'hui et je veux vraiment chaleureusement les en remercier. Ils appuient bénévolement les efforts de l'État sur des pays qu'ils connaissent particulièrement bien. J'ai déjà pu constater que cela aide.

Dans cette même logique d'aide concrète, immédiate, des ambassadeurs expérimentés ont été mis à disposition des présidents de région qui le souhaitent. C'est une initiative, nous en verrons le résultat pour favoriser le rapprochement entre les régions françaises, leur tissu économique local et le réseau international. Les régions connaissent en effet le

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



potentiel et les atouts des entreprises locales. En proposant une interface claire et souple, ces «ambassadeurs pour les régions» - j'en ai rencontré déjà plusieurs qui sont extrêmement intéressés par le début de leur travail -, ces ambassadeurs vont pouvoir irriguer le réseau diplomatique d'informations sur l'offre productive française capable de répondre à la demande internationale, et valoriser l'excellence de nos territoires auprès des investisseurs étrangers, en liaison avec l'AFII.

Grâce à cette organisation que je pense plus efficace, nous allons étendre notre action. Déjà, le Quai d'Orsay a pu élargir le nombre des secteurs stratégiques suivis. Traditionnellement. Traditionnellement, on me dit que nos diplomates portaient une attention particulière aux grands contrats passés dans les secteurs qui ont faits notre réputation d'excellence à juste titre : défense, aéronautique, nucléaire civil, transports. Désormais un suivi attentif est également effectué pour les énergies renouvelables, les mines, la chimie, l'agroalimentaire, la santé, la ville durable et, bientôt, le tourisme. De même il ne faut jamais l'oublier, pour le commerce courant.

Nous nous inscrivons aussi dans la pertinente stratégie des filières qui a été mise au point par le ministère du redressement productif. Car, derrière un grand contrat, il y a des sous-traitants, des équipementiers, des fournisseurs français qu'il faut aider, porter, soutenir. Un contrat remporté c'est un événement, mais une série de contrats devient une avancée stratégique et en général aussi statistique. C'est une des nouveautés de cette diplomatie économique : porter également ces sous-traitants, ces pépites industrielles, souvent trop petites pour avoir l'habitude ou le courage de franchir le seuil des ambassades. Il nous faut développer le «réflexe économique» mais c'est aux entreprises, on l'avait déjà dit dans la première conférence des ambassadeurs que j'ai présidée, de développer le «réflexe diplomatique».

Les grands groupes peuvent nous y aider : ils connaissent bien ces PME, les soutenir est une démarche «gagnant-gagnant». Une PME qui est introduite sur le marché devient à son tour un ambassadeur du savoir-faire et des solutions françaises que propose le grand groupe. Nous travaillons également à cette fin avec les 71 pôles de compétitivité français, dont les 18 pôles mondiaux.

Nous étendons également notre action - c'est nouveau - en matière de recherche d'investisseurs notamment auprès des fonds souverains et grands fonds d'investissements susceptibles d'investir en France. L'action de nos ambassadeurs vient en complément des services de l'AFII dans les pays où l'Agence est présente en participant à haut niveau à l'établissement de liens de confiance avec les investisseurs. Là où l'AFII n'est pas représentée, nos ambassadeurs s'y substituent pour rechercher de nouveaux investisseurs. Car il est rare, et ce ne serait pas vraiment à porter au crédit des ambassadeurs, qu'ils ne connaissent point les personnes physiques ou les personnes privées susceptibles d'investir en France.

Je le disais en commençant : nous vivons un évident changement de monde qui voit l'émergence de nouvelles puissances, qui sont autant de nouveaux marchés ou de nouveaux investisseurs potentiels. Nous avons engagé une adaptation de notre appareil diplomatique afin qu'il se renforce auprès de ces puissances, là où se construit le monde de demain. Nous nous portons davantage vers l'Asie (notamment l'Asie centrale), vers l'Afrique, l'Amérique du sud, la

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

Déclarations officielles de politique étrangère



Russie - pays et continents où beaucoup d'entre nous se sont rendus récemment.

Nous nous renforçons auprès des grands émergents - Chine, Inde, Brésil. Mais aussi - cela n'a pas été suffisamment le cas dans le passé et pour des raisons diverses, - vers ceux que l'on peut appeler de manière imparfaite les néo-émergents Je pense notamment au Mexique, à la Colombie, au Pérou, à la Turquie, Indonésie, Afrique du Sud, d'autres encore. Ces pays sont souvent de nouvelles cibles de développement et nous devons y être opérationnels avec les moyens nécessaires pour y aider nos entreprises.

Faire de la diplomatie économique une priorité, c'est aussi mettre tous nos outils au service de nos entreprises et de l'attractivité de notre territoire. Je n'ai jamais pensé qu'il y avait d'un côté le culturel, de l'autre le scientifique, le stratégique, l'économique, que sais-je encore. L'ensemble de nos actions et de nos politiques doivent être revus à travers le prisme de la diplomatie économique.

Le président, le Premier ministre, plusieurs de mes collègues du gouvernement et moi-même y contribuons, en incluant dans nos déplacements un volet économique, qui fait l'objet d'un suivi opérationnel précis afin que les engagements se traduisent concrètement.

Parmi nos outils d'influence, nous disposons des services scientifiques à l'étranger. Nous allons les rapprocher des entreprises et des pôles de compétitivité et les positionner sur les secteurs innovants à forte valeur ajoutée prioritaires pour notre pays. Je pense notamment au développement urbain durable, aux nanotechnologies ou aux énergies renouvelables. Vous avez abordé, je le sais, lors d'une table-ronde cette coopération nécessaire en matière de recherche et de développement entre les entreprises et entreprises et acteurs publics.

Autre domaine important : nous sommes en train de revoir avec Manuel Valls, le ministre de l'intérieur, notre politique des visas pour en faire un véritable outil au service de l'attractivité. Une approche trop étroite a probablement prévalu dans le passé. Cela a pu représenter un handicap pour notre pays. Je m'explique : il y a un aspect de politique migratoire dans la politique des visas que chaque pays doit avoir mais il y a aussi un aspect attractivité. Il ne faut pas prendre un aspect et oublier l'autre. Des instructions ont donc été adressées à nos consulats afin de faciliter la délivrance des visas de circulation à destination des hommes d'affaires, des chercheurs, des universitaires, des artistes, des intellectuels, et des touristes. Des partenariats avec les entreprises visant à faciliter la circulation de leurs employés et de leurs clients sont également proposés. Au lieu d'envoyer un message généralisé de renfermement, nous voulons adresser un message de bienvenue à tous ceux qui par leur activité ou leur visite contribuent à notre croissance. En complément, un important travail de fond visant à faciliter le tourisme, activité économique tout à fait essentielle pour notre pays, est en cours.

Comme point concret, cela peut paraître très trivial mais le trivial fait partie de la vie, un passeport «grands voyageurs» de 48 pages au lieu de 32 est instauré afin d'éviter à nos compatriotes grands voyageurs - et il y en a, il n'y a pas que moi - de devoir renouveler leurs passeports trop souvent.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Je ne sais pas si ceci sera mal interprété, des « valises Itinéra », véritables consulats mobiles, sont mises en place dans les pays de grande taille afin d'éviter à nos expatriés de devoir se déplacer dans les consulats. Les procédures auront lieu lors des tournées consulaires auprès des communautés et implantations françaises. Cela devrait faciliter la vie des employés des entreprises françaises expatriés.

Au service notamment des expatriés, vous savez que la France dispose du réseau scolaire à l'étranger le plus étendu du monde, puisqu'il comporte, outre les Alliances françaises, près de 500 écoles dans 130 pays et que nous accueillons 300.000 élèves, soit une augmentation en vingt ans de la moitié. C'est une force absolument extraordinaire et ce réseau est là pour accompagner l'évolution des communautés françaises à l'étranger. Son développement accompagnera en particulier les besoins des entreprises.

J'ai aussi souhaité que notre réseau culturel qui dépend aussi de cette Maison contribue à la valorisation de la marque France, par le rayonnement culturel et la promotion de l'art de vivre à la française qui sont des atouts précieux. Les cofinancements privés de programmes culturels, ont atteint près de 150 Meuro en 2012, ils vont continuer. Ils permettent d'accompagner l'expansion des entreprises sur des marchés stratégiques. Dans le même esprit, cela semble être un domaine différent mais tout cela est lié, notre coopération universitaire va aider à notre présence dans les pays prioritaires pour notre développement économique. Toute une série d'efforts avec près de 100 millions d'euros sont affectés par la France à la coopération universitaire, notamment pour la formation indispensable des étudiants étrangers. Il n'y a pas de meilleur ambassadeur qu'un étudiant étranger venu ici, qui a réussi sa scolarité, qui peut-être débute un emploi ici et qui revient ailleurs ; il sera toute la vie l'ambassadeur des technologies françaises, des entreprises françaises et tout simplement de la France.

Plus généralement, je pense aussi à la francophonie qui n'est pas du tout une vieille lune mais qui représentent, outre ses autres vertus, un atout économique également majeur dans le cadre de notre diplomatie francophone.

Nous allons donc développer les mécanismes de coopérations économiques.

N'oublions jamais que cet espace francophone, c'est 15 % de la richesse mondiale !

Enfin, nous menons une diplomatie du développement active et reconnue. Nous devons l'articuler sans doute encore mieux avec nos priorités économiques et nos entreprises. Des orientations ont été données en ce sens, en particulier, à l'Agence française de développement. Leurs résultats seront évalués.

Dernier point : pour mettre en oeuvre cette politique, le Quai d'Orsay a besoin de femmes et d'hommes qui connaissent bien le monde des entreprises. La mobilité des collaborateurs du Quai dans les entreprises sera donc

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



facilitée afin de permettre à un plus grand nombre de diplomates d'acquérir une connaissance concrète de première main des entreprises, de leurs besoins et de leur fonctionnement. J'espère que les entreprises - j'en suis sûr - nous y aideront : tout le monde y gagnera, car les diplomates ont beaucoup à apporter au monde de l'entreprise. En matière de recrutement direct de cette maison, je souhaite également attirer davantage de profils issus de nos écoles de commerce.

Mesdames et Messieurs,

En quelques mois, je crois que nous avons fait de la priorité pour la diplomatie économique une réalité. Cet effort était sans doute déjà en chemin, mais le Quai d'Orsay s'est fortement mobilisé et, puisque nous sommes ici, tous ensemble réunis, je veux vraiment en remercier tous les collaborateurs quelque soit leur rang hiérarchique parce qu'ils ont fait un très grand travail. L'accueil des milieux économiques à cette orientation est très positif. Les principaux outils que nous avons souhaité mettre en place sont désormais opérationnels et à votre service pour répondre à vos demandes, là où sont vos besoins et les marchés qui vous intéressent.

J'ai dit que nous changions de monde, c'est un truisme, ce qui l'est moins c'est que le ministère des Affaires étrangères, comme les autres, doit s'adapter, pour répondre avec vous aux défis de ce nouveau monde. Avec tous mes collègues du gouvernement, nous sommes attachés à agir pour y permettre le redressement et le développement de l'économie française et de ses entreprises, au service de l'emploi.

Ma conclusion tient en peu de mots : cette maison - je m'adresse aux chefs d'entreprise - est aussi votre maison. Elle l'était aujourd'hui, et vous êtes venus nombreux. On ne peut pas vouloir, comme nous le souhaitons tous, soutenir les entreprises et ne pas en même temps soutenir les entrepreneurs. C'est donc ensemble que nous réussissons le redressement de la France. Merci beaucoup./.

(fin de l'article)

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



6 - Diplomatie économique/Rencontres Quai d'Orsay-Entreprises - Discours du ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Moscovici

Monsieur le Ministre, Cher Laurent,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je viens conclure ces rencontres du Quai d'Orsay, avant le ministre des affaires étrangères Laurent Fabius, que je remercie de m'avoir convié à m'exprimer ici, comme il a pu le faire à Bercy. Un plaisir d'autant plus grand que ces rencontres m'offrent l'occasion de m'adresser de nouveau à ces partenaires quotidiens que sont, pour moi, les entreprises. Nous avons établi, ces derniers mois, des relations soutenues, des relations de confiance aussi, et je me félicite que le Quai apporte sa pierre aujourd'hui, à l'un des volets de cette relation : l'expansion à l'international.

L'accent mis par le gouvernement sur la diplomatie économique s'appuie sur une conviction partagée : c'est sur les marchés étrangers que se trouvent les opportunités majeures de développement, mais le contexte économique exige que nous allions plus loin dans le soutien concret et immédiat aux entreprises qui ont un projet d'expansion. Bercy, partenaire traditionnel des entreprises dans la conquête de nouveaux marchés, est totalement mobilisé dans cette optique, et va faire évoluer dans les mois à venir ses outils pour être plus performant encore, à vos côtés.

Le ministère de l'économie et des finances est aujourd'hui, pour les entreprises qui veulent se développer à l'export, à la fois un partenaire de terrain, un partenaire du quotidien, et un partenaire pour leurs besoins.

Bercy, partenaire de terrain, c'est un réseau dense, présent sur les marchés étrangers qui comptent. Ce partenariat au travers du maillage des pays par les services économiques de mon ministère, qui sont à votre disposition, tout d'abord. Mais aussi au travers d'Ubifrance, qui a enregistré de beaux succès commerciaux en 2012. Pour n'en prendre que deux exemples : OKO EYEWEAR, fabricant de lunettes, a exposé ses produits sur le Pavillon France du Hong Kong Optical Fair, en novembre dernier, avec des résultats immédiats en termes de commandes et suffisamment encourageants sur le marché asiatique pour justifier l'embauche d'un cadre export. Quant à XD Productions, spécialisée dans les technologies d'animation 3D, elle s'est appuyée sur Ubifrance pour pénétrer le marché indien, au travers d'une mission de prospection et d'un programme personnalisé pour identifier le bon partenaire et réseau de distribution. Depuis, l'entreprise a participé à la réalisation d'une émission télévisée indienne animée en 3D. Je pourrais multiplier les exemples, puisque qu'en 2012, Ubifrance, pivot du système français de soutien institutionnel à l'international des entreprises, a assuré l'accompagnement de près de 8 000 compagnies, et l'envoi à l'étranger de près de 5.000 VIE. Bref, sur vos secteurs d'expansion, Bercy vous accompagne, pour que ce qui est terre inconnue un jour soit terrain de jeu demain.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Bercy sur le terrain : c'est tellement vrai que si la ministre au commerce extérieur, Nicole Bricq, ne peut se joindre à nous aujourd'hui, c'est parce qu'elle est en ce moment même au Vietnam. Et je reviens tout juste moi-même de Dakar, après un déplacement en Côte d'Ivoire, qui peut se prévaloir d'une croissance de 8 % par an.

Car c'est cela, aussi, une diplomatie économique performante et dans l'action : ouvrir de nouvelles voies. L'installation de groupes de travail entre administrations ou entre hommes d'affaires de haut niveau, pour ce qui concerne l'Algérie ou le Qatar, les initiatives de Nicole Bricq pour lever les obstacles à l'accès au marché en Turquie ou aux Philippines, s'inscrivent dans cette perspective-là. C'est aussi le sens des premiers pas en vue d'un accord de libre-échange avec le Japon, ou plus récemment avec les États-Unis, qui peuvent venir ouvrir de nouvelles perspectives d'expansion aux entreprises. Nous voulions obtenir l'avis des entreprises sur ce dernier accord : de nombreuses entreprises y ont répondu, signe de leur intérêt manifeste.

Mais les services de Bercy sont également à vos côtés pour répondre à vos besoins concrets et quotidiens, dans toute leur diversité.

Vous êtes tous familiers des services d'informations aux entreprises, de prestations individuelles - conseils, tests sur l'offre, opérations de prospection... - ou d'opérations collectives - salons, rencontres B to B que nous offrons. Mais il faut également mentionner ici les autres instruments opérationnels dont Bercy et ses Services économiques à l'étranger disposent pour appuyer vos démarches. Les prêts bonifiés et les dons, tout d'abord, avec le Fonds d'études et d'aides au secteur privé (FASEP), qui disposera en 2013 d'une capacité d'intervention annuelle de 19 millions d'euros, et la Réserve pays émergents (RPE), dotée de 380 millions d'euros, sont ainsi des instruments de soutien à l'export : en réservant les marchés publics de nos partenaires, pour la RPE, ou en augmentant les chances de succès des entreprises françaises sur appels d'offres, pour ce qui est du FASEP, ces instruments sont autant d'outils de conquête des marchés à disposition des entreprises.

Un exemple concret de succès récents de ces instruments, là encore. Pensons au consortium ferroviaire d'entreprises françaises, qui a remporté un marché de plus de 110 millions d'euros pour la fourniture des équipements du tramway de Cuenca, en Équateur, avec un soutien RPE.

Le dispositif d'assurance et de garanties publiques géré par la Coface, avec un encours actuel de 64 milliards d'euros, est un autre outil clé de Bercy pour soutenir les projets d'expansion des entreprises.

En 2012, près de 12 milliards d'euros de garantie ont été acceptés, permettant de soutenir 145 grands contrats. L'une de ces success stories a fait la «une» des médias en décembre : STX France a remporté la commande d'un navire de croisière pour Royal Caribbean Cruises. Ce contrat représente 10 millions d'heures de travail et assure une activité jusqu'en 2016. Il a été rendu possible, notamment, par l'octroi d'une assurance de la Coface.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Enfin, en miroir de ces actions orientées vers l'externe, l'Agence française pour les investissements internationaux contribue à attirer sur notre territoire de nouvelles décisions d'investissements: 693 décisions ont ainsi été enregistrées en 2012, soit le 3ème meilleur résultat en 15 ans.

Voilà quelle est notre approche : avant tout, nous voulons faire du concret, pour des succès. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas chercher à s'améliorer, au contraire. Pour rester le partenaire de terrain, des besoins quotidiens de ces entreprises qu'il connaît si bien, Bercy fait considérablement évoluer ses instruments.

Nous avons d'abord souhaité, avec Nicole Bricq, réviser le contrat d'objectif et de performance d'Ubifrance. Il s'agit en premier lieu de mettre en oeuvre un programme d'accompagnement à l'export spécifique et ciblé, qui bénéficiera à 1.000 ETI et PME de croissance, et d'augmenter les VIE de 25 %.

La rénovation profonde de nos dispositifs de soutien financier à l'export a également été conçue pour mettre davantage encore les entreprises en position d'engranger les succès internationaux. Face aux bouleversements durables des financements bancaires et aux évolutions des instruments publics, plus compétitifs, dont bénéficient aujourd'hui vos compétiteurs étrangers, plusieurs mesures ont été prises au second semestre 2012. Une garantie de refinancement créera ainsi un nouvel accès à la liquidité des banques et offrira des ressources plus compétitives aux clients des entreprises exportatrices françaises. Et nous achevons de démocratiser l'accès aux financements exports aux PME et ETI, à travers la mue de la Banque Publique d'Investissement. La BPI, que j'ai mise sur pied, représente en effet une solution globale et cohérente pour le financement des PME et des ETI.

Un mot, par ailleurs, de l'Aide publique au développement, qui est parfois critiquée, en période de contrainte budgétaire. Mon approche est pragmatique : nos financements doivent aussi servir à nos entreprises. C'est dans ce contexte que j'ai décidé la création d'un Fonds d'expertise à l'AFD, doté de 20 Meuro, qui permettra de positionner l'expertise française, son savoir faire et surtout ses normes, en amont des projets d'infrastructures dans les pays de notre coopération.

Ces actions doivent nous permettre d'atteindre les objectifs fixés par le président de la République, singulièrement celui d'équilibre de la balance commerciale en 2017, hors énergie. C'est une tâche ambitieuse à laquelle travaille Bercy avec beaucoup de détermination, et en premier lieu Nicole Bricq et moi-même.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Nous avons développé à cet égard une stratégie export à plusieurs niveaux.

Vous offrir, tout d'abord, la «boîte à outils» la plus performante possible pour vous accompagner à l'export. J'ai évoqué nos différents instruments. C'est aussi l'enjeu de la Modernisation de l'action publique, dont l'une des priorités est de renforcer l'efficacité de nos politiques publiques de soutien à l'internationalisation des entreprises, ou encore de la pertinence de nos réseaux à l'étranger.

Cette stratégie définit également des priorités, pour orienter efficacement notre action. C'était l'objet du travail de Nicole Bricq pour identifier 47 pays prioritaires et quatre familles auxquelles accorder une attention particulière: «mieux se nourrir», «mieux communiquer», «mieux se soigner», «mieux vivre en ville».

Troisième axe de cette stratégie : définir un cadre commercial propice aux échanges. Au-delà des accords de libre échange, mon action pour renforcer l'économie européenne est ici essentielle. Si j'y passe près d'un tiers de mon temps, c'est avant tout pour créer un cadre propice au développement économique de notre pays, de son tissu productif, alors que l'Union reste notre premier marché export.

Nous suivons collégialement ce cap. Certains, je ne l'ignore pas, s'interrogent sur les nouvelles initiatives, intelligentes, du ministère des affaires étrangères : ne sont-elles pas redondantes avec les actions de Bercy ? Ne faut-il pas y voir une sourde concurrence entre deux grands ministères, deux grandes administrations, soucieux d'affirmer leur pouvoir, de marquer leur territoire ? Et bien, non je le dis, quitte à décevoir les amateurs de récits croustillants ! Laurent Fabius le confirmera : la diplomatie économique voulue par le président de la République ne revient pas à substituer le Quai d'Orsay à Bercy, ou opposer Bercy au Quai. Nous veillons au contraire, et ma présence ici en est la preuve, à travailler ensemble, en faisant jouer nos complémentarités. Une convention entre le Trésor et la nouvelle direction des entreprises du Quai d'Orsay viendra d'ailleurs définir et coordonner les rôles de chacun. En l'occurrence, il s'agit de combiner nos approches, nos réseaux et nos instruments respectifs, pour accompagner le plus efficacement possible nos entreprises à l'étranger. Vous aider sur le long terme passe aussi par une gestion intelligente des visas, ou par nos coopérations scientifiques ou culturelles, afin de positionner dans la durée l'influence française à l'étranger. Le Quai d'Orsay peut compter sur les Ambassadeurs et les mobiliser au-delà de leur champ d'intervention traditionnel, pour les amener progressivement vers les enjeux économiques : tant mieux, ils restent un atout puissant pour ouvrir certaines portes. Mon ministère et ses services, je l'ai dit, main dans la main avec eux - je le vérifie sur le terrain à chacun de mes déplacements, je l'ai encore vu hier au Sénégal - sont à vos côtés.

Un mot de rendez-vous, pour finir, puisqu'après ces rencontres du Quai d'Orsay, Bercy vous accueillera cet été pour une journée de présentation détaillée de ses outils de soutien à l'export des entreprises. Ce sera moins l'occasion de découvrir un ministère que ne l'est cet évènement d'aujourd'hui, mais ce sera l'occasion pour mon ministère de présenter plus en détail les innovations qu'il met en place pour répondre, mieux encore, aux besoins des acteurs économiques, et à leurs projets. Ce sera l'occasion, pour moi de rendre à nouveau l'invitation au ministre des affaires

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



////////////////////
**Déclarations officielles
de politique étrangère**
////////////////////



étrangères. Merci. /.

(Source : site Internet du ministère de l'économie et des finances)

(fin de l'article)

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

Déclarations officielles de politique étrangère



7 - Syrie - Mali - Iran - Territoires palestiniens - Printemps arabe - - Entretien du ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius, avec la chaîne "Al Jazeera"

Q - Monsieur le Ministre, merci de nous avoir accordé ce moment et cet entretien.

R - C'est un plaisir.

Q - On commence par la France et le monde arabe. La politique française à l'égard du monde arabe émane de la considération politique, économique et géopolitique. Est-ce qu'elle existe toujours cette politique française à l'égard du monde arabe ?

R - Oui, vous avez raison de souligner que c'est une réalité historique. Il y a les réalités géographiques : les pays arabes sont proches de nous et réciproquement. Il y a la proximité culturelle. Il y a l'amitié. Il y a les valeurs que nous avons en commun. Il y a l'intérêt géostratégique. Donc oui, nous avons une politique qui reconnaît l'importance des pays arabes, qui reconnaît leur souveraineté, qui en même temps, souhaite leur développement, leur stabilité, qui tient en considération nos propres valeurs. C'est tout cela qui fait la politique arabe.

Q - Le monde arabe traverse depuis presque deux ans une saison, une période très controversée qui s'appelait le «Printemps arabe». Comment voyez-vous ce Printemps là ?

R - C'est une question compliquée, d'abord parce que je pense qu'il y a des niveaux différents dans ce Printemps arabe, ensuite parce que les causes, les motifs qui ont guidé les peuples sont des motifs que nous partageons. Pourquoi les peuples arabes qui se sont soulevés se sont soulevés ? Pour la dignité, pour l'emploi, contre la corruption. C'est vrai qu'une révolution - puisqu'il s'agit d'une révolution - ne se fait pas de manière linéaire, il y a des périodes. Nous, nous le savons très bien. La révolution française date de 1789, mais avant que la République soit vraiment installée en France, cela a mis presque 100 ans. Donc on ne peut pas demander aux peuples arabes d'attendre 100 ans.

La situation en Libye n'est pas la même que la situation en Égypte, qui n'est pas la même que la situation en Syrie - qui est abominable, on va peut-être en parler -, qui n'est pas la même que la situation en Tunisie. Donc nous sommes favorables aux valeurs qui ont conduit les peuples à ces révolutions arabes. Nous ne voulons pas nous ingérer dans les choix de ces peuples, cela leur appartient. Mais en même temps, nous avons nos valeurs et nous avons ce que j'appellerais des lignes rouges, c'est-à-dire que nous mettons en avant les droits, les droits des femmes, la société civile. Donc nous en sommes à un certain stade du Printemps arabe. Il y aura encore des développements et ce que nous pouvons faire, nous, c'est aider, notamment sur le plan économique, sur le plan des valeurs, à ce que le Printemps débouche sur de bonnes solutions.

Q - Mais vous étiez quand même surpris, par exemple, de la révolution tunisienne.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

Déclarations officielles de politique étrangère



R - C'était le gouvernement précédent, vous vous le rappelez. C'est vrai que - comment je pourrais dire, il faut que je sois diplomate puisque je suis ministre des affaires étrangères - le gouvernement précédent a réagi d'une façon qui n'était peut-être pas très bonne et vous vous souvenez d'ailleurs que le ministre, c'était le ministre des affaires étrangères à l'époque, avait été changé. Mais depuis que nous sommes aux responsabilités, puisque vous parlez de la Tunisie, nous avons soutenu bien sûr, l'orientation générale des Printemps arabes. Nous avons reçu le président Marzouki et le Premier ministre. Nous avons des investissements très importants et en même temps, lorsque nous avons quelque chose à dire, tout en respectant bien sûr les choix du peuple tunisien, nous disons qu'il ne faut pas qu'il y ait de violences et il faut que le droit soit respecté.

Q - Comment expliquez-vous la différence de traitement de la France réservée à la Libye et à la Syrie ?

R - Ce ne sont pas du tout les mêmes situations. En Libye, vous avez un dictateur, qui s'appelle M. Kadhafi. Vous avez un peuple qui se soulève et à l'époque, c'était M. Sarkozy, mais nous, nous étions dans l'opposition et nous avons soutenu le fait que la France aide la révolution. Ensuite, on peut discuter parce que, sans engager une polémique, je pense qu'il aurait fallu accompagner et surveiller un peu les choses. C'est ce qui explique, comme il n'y a pas eu d'accompagnements, que finalement, il y avait beaucoup d'armes détenues par Kadhafi et qu'on a retrouvé ces armes dans d'autres pays. Mais allons à l'essentiel, c'était une révolution populaire et il était normal que la France soit aux côtés de cette révolution populaire.

En Syrie, c'est tout à fait autre chose. Il y a eu le début d'une révolution populaire mais M. Bachar Al-Assad a réprimé, vous vous en souvenez, la révolution populaire dans le sang. C'est donc une situation différente et nous nous trouvons aujourd'hui, évidemment, dans une situation qui est une véritable tragédie en Syrie et nous souhaitons, avec beaucoup d'autres, qu'il y ait une solution politique à cette tragédie. Sinon, la Syrie va éclater, c'est le risque, et qu'est-ce que nous retrouverons à la fin ? Nous retrouverons les extrémismes de part et d'autre, qui vont l'emporter, ce qui serait dramatique pour les Syriens et dramatique pour les pays voisins.

Q - On parle beaucoup des amis de la Syrie, mais la révolution cherche toujours des amis qui lèvent l'embargo. On ne parle plus de la levée de l'embargo ?

R - Prenons les choses une par une, la France est un ami de la Syrie. D'ailleurs, et vous vous le rappelez sans doute, la France a été le premier pays d'Europe à reconnaître la Coalition nationale syrienne, c'est-à-dire les résistants syriens. Alors, où en sommes-nous aujourd'hui ? Il y a une tragédie en Syrie : on dit 70.000 morts, mais probablement plus près de 100.000 morts, des millions de gens dans la difficulté. Il faut absolument aller vers une solution politique, ce serait cela la bonne solution, mais M. Bachar Al-Assad dit : «moi je vais gagner», ce qui est une absurdité, il n'y a pas de victoire militaire de M. Bachar Al-Assad. Il faut donc, si l'on veut aller vers une solution politique, que l'on rééquilibre la situation sur le terrain pour que - comme l'a proposé d'ailleurs Moaz Al-Khatib, qui est le chef de la Coalition que nous soutenons - il y ait, si vous voulez, un dialogue entre d'un côté les résistants et puis nous sommes

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



ouverts à ce qui est un dialogue, non pas avec Bachar Al-Assad, mais certains éléments de son régime, pour qu'il y ait un gouvernement de transition. Voilà la bonne solution, mais pour y arriver, il faut que M. Bachar Al-Assad ne puisse pas continuer avec ses avions à bombarder les résistants qui se font massacrer et c'est là où se pose la question de l'embargo, de la levée de l'embargo.

La France et la Grande-Bretagne, comme vous le savez, ont soulevé cette question. Simplement, elle n'est pas facile, parce que, si on livre des armes, il faut que les armes ne soient pas détournées, c'est-à-dire qu'on peut envisager de livrer des armes pour rééquilibrer les choses, pour que les résistants puissent se défendre. La condition est qu'on ne retrouve pas ces armes soit à la disposition du régime de Bachar, soit des extrémistes et donc il y a toute une question de garanties, qui n'est pas facile. Nous sommes en train d'en discuter avec nos amis européens, nous avons jusqu'à la fin du mois de mai pour voir comment cela serait possible.

Q - On a lu dans la déclaration de M. le président, la semaine dernière, qu'il y a une sorte de recul.

R - Non, je n'interprète pas cela comme un recul, mais si vous voulez, nous voulons aider à trouver une solution en Syrie. C'est vraiment l'intérêt, bien sûr, des Syriens, mais de l'ensemble de la région et du monde même. Simplement, nous voulons que cette solution, et s'il doit y avoir levée de l'embargo, cela ne se fasse pas d'une façon qui en fait, profite au régime ou aux extrémistes plutôt qu'aux résistants et c'est là où il faut y avoir un certain nombre de garanties. Je pense que c'est dans l'intérêt de chacun et nous sommes en train d'en discuter avec nos amis européens et d'y réfléchir.

Q - Quelles garanties ? Expliquez-moi un peu.

R - C'est simple à comprendre. Si vous voulez aider les résistants avec des armes, il ne faut pas que les armes se retrouvent à la disposition du régime ou des extrémistes. Pour cela, il faut un certain nombre de garanties politiques et puis des garanties, je dirais, matérielles. En Libye, on a vu des armes qui, originellement, étaient à la disposition de la Libye, se retrouver dans d'autres pays. Il faut donc éviter ce détournement. C'est cela qu'on appelle les garanties.

Q - Donc on cherche des garanties mais on ne voit pas en fait la solution très proche ?

R - Je discute évidemment avec tout le monde. Nous discutons avec les pays arabes, nous discutons avec les Américains, avec les Britanniques, les Européens, nous discutons avec les Russes aussi. Il faut discuter avec chacun, mais personne pour le moment ne nous a apporté la solution en disant «voilà la solution». Il faut en même temps, d'abord, songer à l'intérêt des Syriens. Ce qui est très important pour nous c'est que le futur régime - parce que Bachar Al-Assad, nous l'espérons, va finir par tomber - garantisse les droits de chaque communauté. Il faut que les Alaouites voient leurs droits garantis. Il faut que les Druzes voient leurs droits garantis, les Chrétiens, les Kurdes, chacun. C'est cela la Syrie que nous voulons et non pas une Syrie qui soit déchirée, qui finalement profitera à qui ? Pas aux Syriens

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



et en tout cas pas à la paix.

Q - Est-ce que vous craignez un risque d'extension comme ça, régional ?

R - Oui, je le crains d'autant plus - c'est un point sur lequel je vais insister - qu'il y a des armes chimiques. Vous savez que M. Bachar Al-Assad possède des armes chimiques en très grand nombre. Ces armes chimiques présentent évidemment un danger considérable. Il y a eu de l'imputation disant que les armes chimiques avaient été utilisées par le régime, nous faisons des enquêtes, nous n'avons pas encore la preuve de cela mais nous avons demandé aux Nations unies, vous le savez, d'enquêter sur ce point.

Nous sommes extrêmement vigilants parce que nous avons tous dit, les Français, les Américains, les Russes, je crois les Chinois aussi, tout le monde, qu'il était inacceptable que Bachar Al-Assad utilise les armes chimiques. Il les a en grandes quantités, donc il faut être très attentif là-dessus et nous sommes en train, à travers les Nations unies, de mener l'enquête, parce que c'est un point qui nous inquiète énormément.

Q - Restons sur le problème de l'extension. Comment la France peut-elle protéger le Liban de ce risque ?

R - Jusqu'à présent, le Liban, grâce au président Sleimane et au Premier ministre Mikati, avait réussi à avoir une politique très pertinente qui était de séparer le conflit syrien de ce qui se passait au Liban. Malheureusement, cela devient de plus en plus difficile, d'abord parce qu'il y a beaucoup de Syriens, je vous l'ai dit, qui sont obligés de se réfugier au Liban, en plus il y a l'action du Hezbollah. Il y a toute une série de choses. Nous demandons à la communauté internationale de faire en sorte que le conflit syrien ne soit pas exporté au Liban. Nous ferons vraiment le maximum en tant que membre permanent du Conseil de sécurité pour aider le Liban. Le Liban ne doit pas souffrir de désordre et même du chaos qui existe en Syrie.

Q - Les actions du Hezbollah, vous parlez de la participation des combattants du Hezbollah à côté du régime syrien.

R - Ce sont les indications qui nous sont données de plus en plus, vous en tant que journaliste vous avez certainement les mêmes indications. Le Hezbollah fait partie du gouvernement libanais, mais en même temps nous avons des indications selon lesquelles il y aurait des combattants du Hezbollah en Syrie sous l'influence de l'Iran. Évidemment, c'est quelque chose qui pose à tous les amis de la paix un très grave problème.

Q - Pour la révolution syrienne, il y a certains qui pensent que cette révolution est victime de calcul géopolitique dans la région, la Syrie n'est pas isolée un peu comme la Libye, du coup elle est victime de sa situation géopolitique et même géographique.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

Déclarations officielles de politique étrangère



R - Oui, c'est possible, et si vous voulez, un certain nombre de puissances au fond continue leur belligérance à travers la Syrie, mais je ne veux pas entrer dans ces calculs compliqués, même si je pourrais partager avec vous. Ce que je vois, c'est un peuple qui souffre terriblement avec des centaines de morts, au moment même où nous parlons il y a des morts. On dit : oui, mais pourquoi le Conseil de sécurité n'est pas capable d'agir ? Nous avons essayé d'agir, mais par deux fois nous avons été «blackboulés» si je puis dire, enfin en tout état de cause dans l'impossibilité d'agir parce que deux membres du Conseil de sécurité ont mis leur veto des Nations unies. En tout cas (il faut) c'est l'intérêt de la paix, c'est l'intérêt des Syriens, c'est évidemment l'intérêt de tous les pays qui sont autour, mais ce n'est pas simplement un conflit régional maintenant, c'est devenu un conflit international, donc tous les pays qui aiment la paix doivent faire effort et c'est le sens de ce que veut faire la France pour arriver à une solution politique en Syrie.

Q - Est-ce que la France négocie ou non, a un contact avec les Russes pour éviter l'effondrement de cet État ?

R - La réponse est oui. Récemment, avec le président de la République, François Hollande, nous sommes allés en Russie, nous avons discuté avec le président Poutine, vous savez que les positions ne sont pas les mêmes, mais nous discutons notamment sur un point très pratiquement. M. Moaz Al-Khatib a fait la proposition courageuse parce qu'il n'a pas été soutenu par l'ensemble de ses partisans, mais je pense que cette position est courageuse de dire : «Écoutez faisons un premier pas, il n'est pas question de discuter avec Bachar mais il peut y avoir certains éléments du régime qui n'ont pas les mains dans le sang et puis d'autre part, des résistants qui vont travailler ensemble pour essayer de bâtir une transition politique». Et nous avons discuté de cela avec les Russes et nous leur avons dit et le président Poutine a dit son accord, «essayons de trouver une liste de gens qui soit acceptable par les uns et les autres». Nous sommes en train de discuter de cela, pour le moment, cela n'a pas débouché, mais, voyez, il faut, je crois, parler avec tout le monde. Les Russes sont membres permanents du Conseil de sécurité, nous disons aux Russes : «mais ce que vous redoutez, c'est ce que vous appelez le chaos, mais ce chaos c'est aujourd'hui, donc il faut l'éviter, on voit bien que si les choses continuent cela va être une sorte de suicide collectif, faites le maximum avec nous pour essayer d'avancer, pour le moment, nous ne sommes pas arrivés encore à une solution, mais il faut faire preuve de volonté et de ténacité.

Q - Les Américains et les Russes discutent aussi de Brahimi. Est-ce que la mission Brahimi vous y croyez toujours ?

R - Il essaie de faire de son mieux, mais à lui seul, il ne peut pas tout résoudre, nous essayons de travailler avec lui, avec d'autres pour trouver une solution, c'est très difficile, mais il y a quand même de temps en temps une pointe d'espoir. Par exemple, vous avez vu que récemment la Ligue arabe a attribué le siège de la Syrie à la Coalition. Donc, nous avons été les premiers en Europe, je vous le disais, à reconnaître la Coalition, maintenant il y a une centaine de pays qui reconnaissent la Coalition, donc il y a des choses qui progressent ; malheureusement sur le terrain le sang continue de couler.

Q - Vous pensez que nous allons avoir un Yéménite ?

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



R - Au Yémen on avait le sentiment que moins de puissances internationales étaient impliquées. Le Yémen était perçu comme un plus petit pays, enfin, il y a beaucoup d'éléments... mais en tout cas il faut aller vers une solution, voilà, une solution ne ressemble jamais à une autre, mais nous, nous mettons tous nos efforts possibles dans la recherche d'une solution.

Q - Le sang coule toujours, le mois de mars a connu plus de 6.000 morts, un tiers de civils. Est-ce qu'il était toujours tôt de saisir la Cour pénale internationale ?

R - Il y a eu des crimes qui ont été commis, une mission de l'ONU a qualifié certains parlent de crimes contre l'humanité, donc quand il y a des crimes, il faut qu'il y ait une sanction pénale.

Q - Est-ce qu'il y a une crainte que la chute d'Al-Assad, le chaos qu'on peut imaginer déstabilise l'État d'Israël ?

R - Les relations avec Israël, moi je pense qu'il ne faut pas mêler Israël à cela, de même dans d'autres sujets. Peut être parlera-t-on de l'Iran si vous voulez. Il y a un problème intrinsèque qui existe, qui est très grave, pour les Syriens d'abord, qui sont les premières victimes et pour l'ensemble de la région, dont Israël mais les autres pays aussi. Ce problème-là il faut le régler si on veut éviter toute une série de conséquences dramatiques pour beaucoup d'autres pays.

Q - Comment imaginer la chute d'Al-Assad. Vous-même avez dit à chaque fois à plusieurs reprises: «il va tomber, il va tomber».

R - La solution à laquelle on peut penser c'est une solution rationnelle dans laquelle M. Bachar Al-Assad, constatant que son peuple est dans la situation où il est, accepterait d'abandonner, mais il n'est pas dans cet état d'esprit. Personne de sensé ne peut, se projetant dans le futur - projetez-vous dans 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans -, penser que M. Bachar Al-Assad va diriger la Syrie. Personne.

Q - On va au Mali pour dire : est-ce qu'il n'y a plus de risque d'enlèvement puisqu'au début on a parlé d'enlèvement de la France dans cette région du Sahel, etc. Est-ce qu'on a dépassé ce risque et le retrait des forces françaises, c'est pour des raisons on va dire économiques, surtout que le coût quotidien 2,7 millions d'euros par jour, ou bien la mission est accomplie ?

R - La France n'a aucun intérêt impérialiste au Mali. Nous sommes intervenus pour une raison simple. Des groupes terroristes marchaient sur la capitale du Mali, Bamako. Et donc le gouvernement légitime du Mali nous a appelé en disant : «Mesdames et Messieurs les Français, Monsieur le Président de la République, pouvez-vous intervenir ?». Cela

////////////////////
CONTACT PRESSE
////////////////////

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

Déclarations officielles de politique étrangère



s'est passé comme cela, j'y étais. «Si vous n'intervenez pas, demain nous serons morts». C'est le gouvernement qui a dit cela.

La France était le seul pays qui était en situation d'intervenir puisque nous avions des troupes qui n'étaient pas loin. Donc nous sommes intervenus. Pourquoi ? Pour stopper l'attaque des terroristes, pour arriver petit à petit à reprendre des villes et pour faire en sorte que la communauté internationale puisse dire : «voilà comment il faut agir». Nous l'avons fait et tout le monde reconnaît que l'intervention de l'armée française et les armées africaines, les deux en même temps, a été extrêmement efficace. Nous y avons laissé des hommes malheureusement, des vies. Mais je reviens sur ce point, il y avait des groupes terroristes, des narcoterroristes - il y a un lien entre la drogue et le terrorisme là-bas -, qui étaient sur le point de contrôler toute la population qui, je le rappelle en passant, est à 90 % et quelques musulmane ; donc ce sont des terroristes qui voulaient mettre la main sur une population musulmane avec les conséquences que cela auraient eu sur tous les pays voisins, c'est-à-dire la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Burkina Faso, le Niger, etc....

Nous avons donc stoppé cela et tous les pays africains disent : «Bravo, vive la France». Mais maintenant nous sommes à un stade un peu différent. Il n'est pas question pour la France de rester éternellement au Mali. Simplement nous devons petit à petit passer la suite comme on dit aux troupes africaines.

Il va y avoir au mois d'avril, donc ce mois-ci, une décision des Nations unies à l'ONU qui va installer ce que l'on appelle une opération de maintien de la paix c'est-à-dire que désormais cela va être l'ONU à travers les Casques bleus de prendre le contrôle de l'ensemble des opérations, et les troupes africaines et quelques autres vont passer sous contrôle de l'ONU. Parallèlement il faut qu'il y ait un développement du dialogue politique, des élections, c'est indispensable, et du développement économique.

Vous posez la question : pourquoi la France va-t-elle petit à petit se retirer ? Parce qu'il n'a jamais été imaginé, en tout cas par nous, il n'a jamais été question pour nous que nous restions éternellement au Mali. Nous allons le faire progressivement pour que les autres troupes prennent le relais et qu'il y ait une vraie sécurisation pour que l'intégrité du Mali soit assurée. Ce n'est pas du tout une question financière. Cela nous coûte de l'argent, c'est vrai, mais quand la liberté d'un peuple est en cause il faut assumer cela. C'est pour être conforme à nos engagements internationaux et nous allons progressivement diminuer notre présence militaire. Nous resterons là pour éviter que des groupes terroristes reviennent à la charge et nous allons veiller avec beaucoup d'autres, avec la communauté internationale, à ce qu'il y ait des élections légitimes et à ce que le développement économique soit assuré. Il y aura au mois de mai une grande conférence pour aider au développement économique du Mali.

Q - L'Algérie participe-t-elle d'une façon ou d'une autre dans ces opérations là, au moins dans les renseignements ?

R - L'Algérie a elle-même souffert du terrorisme. Vous savez que dans les années 1990, il y a eu peut-être 100.000 morts ou beaucoup plus encore. Donc l'Algérie sait ce qu'est le terrorisme. L'Algérie a été choquée en plus, parce qu'un

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



des groupes, qui s'appelle le groupe Ansar Dine, dont l'Algérie pensait qu'il avait rompu avec le terrorisme - en fait pour parler de manière un peu vulgaire - s'est retourné et a fait alliance avec les deux autres groupes terroristes : le group AQMI et le groupe MUJAO et c'est l'ensemble de ces trois groupes qui menaçait de marcher sur Bamako. L'Algérie a dit : «ce n'est pas possible de laisser les terroristes prendre la main sur l'État malien». D'une part, l'Algérie a surveillé ses frontières, puisque si l'on regarde la carte, évidemment les terroristes maliens auraient pu remonter en Algérie, si l'Algérie n'avait pas fermé ses frontières et l'Algérie s'est comportée d'une façon tout à fait respectable, positive. Elle n'a pas de combattants là-bas mais elle fait ce qu'un État démocratique attaché à lutter contre le terrorisme, doit faire.

Q - Que fait la France pour aider les pays révolutionnaires, la Tunisie, la Libye et l'Égypte, sur le chemin démocratique ?

R - Nous les aidons économiquement. Mais, en même temps, lorsqu'il faut se prononcer sur les principes nous apportons notre soutien à la lutte pour la dignité et pour la démocratie. Mais nous disons aussi nos valeurs. C'est-à-dire que nous disons que ces peuples - qui sont libres de leur choix - doivent respecter les droits de la société civile, la liberté de la presse et les droits des femmes. Ce sont les valeurs de la France depuis 200 ans. Nous ne faisons pas d'ingérence dans les choix de ce pays qui leur appartiennent, nous les aidons sur des plans économique et social et tout en rappelant ce que sont nos valeurs.

Q - La France va-t-elle faire des avancées pour la reconnaissance de la Palestine ?

R - La France a été très active notamment quand la question s'est posée, il y a quelques mois, pour que les Palestiniens soient un État observateur non membre des Nations unies. Je crois dire, sans arrogance, que les choses ont basculé dans le bon sens pour les Palestiniens lorsque la France a pris sa décision. La solution à laquelle nous pensons tous est la solution de deux États. Mais si le développement des colonies se poursuit, la situation des deux États devient de plus en plus difficile. Nous disons aux Israéliens : il y a une fenêtre d'opportunité à saisir, saisissez-la. Et, dans le même temps, nous disons aux Palestiniens que, comme dans toute solution négociée, il faut que chacun fasse un effort. Nous faisons un certain nombre de choses qui n'ont pas à être rendues publiques. Si nous pouvons aider à la solution, nous le ferons car ce conflit est le père de beaucoup de conflits. S'agissant d'Israël il est normal qu'Israël ait droit à la sécurité. S'agissant des Palestiniens ils ont droit à une terre. Tant qu'il n'y pas de justice, il n'y pas de paix

Q - Sur l'Iran. Est-ce que l'option militaire est sur la table ?

R - Toutes les options sont sur la table, comme l'ont dit beaucoup de responsables. Nous, les Français, nous avons une attitude que nous partageons avec les quatre autres membres du Conseil de sécurité, à savoir à la fois les négociations et les sanctions. L'Iran est un grand peuple et il a droit de pouvoir utiliser l'énergie nucléaire à des fins civiles. Mais la bombe atomique pour l'Iran non car ce serait un immense danger pour l'ensemble de la région. Alors il faut pousser les

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



Iraniens dans cette direction. Dans ce but, nous discutons mais cela n'a pas donné de grands résultats. En même temps nous avons ces sanctions - que nous sommes obligés de prendre - pour leur dire que celles-ci pourraient être levées s'ils acceptent d'avancer dans les négociations. Nous souhaitons, vraiment et vigoureusement, que l'Iran comprenne que la bombe atomique ce n'est pas possible. Vous imaginez ce que cela serait dans une région qui est déjà - et votre interview l'a montrée - éruptive. Si l'Iran détient la bombe atomique, cela voudrait dire que d'autres pays voudraient l'avoir aussi et que les menaces seraient plus grandes, cela n'est pas raisonnable

Q - Monsieur le Ministre, merci encore de nous avoir accordé cet entretien./.

(fin de l'article)

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



8 - Disparition de M. Zao Wou-ki - Déclaration du ministre des affaires étrangères, M. Laurent Fabius

J'ai appris avec tristesse la disparition de Zao Wou-ki.

Je salue la mémoire d'un grand artiste, attaché à la France, devenue son pays en 1964. Il a su mêler les influences occidentales avec son identité chinoise, pour donner à son oeuvre une portée universelle. Avec lui disparaît une figure emblématique de l'abstraction lyrique à laquelle son oeuvre a apporté une contribution exceptionnelle.

J'adresse mes profondes condoléances à sa famille et à ses proches./.

(fin de l'article)

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



9 - Vietnam - Communiqué du ministère du commerce extérieur

La ministre du commerce extérieur, Mme Nicole Bricq, s'est rendue au Vietnam du 7 au 9 avril. Avec une croissance de 5 % en moyenne ces dernières années, ce pays constitue un marché important pour les entreprises françaises encore trop peu présentes. Notre part de marché n'est en effet que de 1 % en 2012, contre 1,5 % en moyenne avec les pays d'Asie du Sud Est. Dans le même temps, la France est le 2^{ème} investisseur européen et le 2^{ème} bailleur bilatéral du Vietnam.

À l'occasion de son déplacement, la ministre a insisté sur la nécessité de rééquilibrer nos échanges commerciaux afin qu'ils soient à la hauteur de la relation politique et culturelle que nous entretenons avec ce pays. Alors que l'Année France-Vietnam a été officiellement lancée le 9 avril par la ministre et que les discussions sont en cours autour de la signature d'un accord de partenariat stratégique, Nicole Bricq souhaite ouvrir un nouveau chapitre de nos relations commerciales. Il repose sur plusieurs actions concrètes :

- faire aboutir les grands projets d'infrastructure et notamment le métro d'Hanoï, pour lequel la France a apporté près de 250 millions d'euros par l'intermédiaire de la Réserve pays émergents. La ministre a reçu lors de son déplacement l'engagement du ministre vietnamien du plan et de l'investissement que la décision serait prise dans les plus brefs délais.

- renforcer la présence des PME françaises. La ministre a ainsi inauguré le forum d'affaires UBIFRANCE, organisé pour la 1^{ère} fois au Vietnam et qui a réuni 126 PME françaises appartenant aux quatre familles prioritaires définies par la ministre autour du «mieux se soigner», «mieux vivre en ville», «mieux se nourrir» et «mieux communiquer». À travers l'organisation de plus de 1 000 rencontres BtoB, ces entreprises ont pu échanger et nouer des contacts avec la communauté d'affaires vietnamienne.

- nouer des partenariats industriels porteurs d'emploi pour nos deux pays. À ce titre le partenariat signé le 8 avril en présence de la ministre entre Peugeot et la société vietnamienne Thaco pour une usine d'assemblage de véhicules importés d'Europe est un bon exemple.

- mettre en place un dialogue régulier d'État à État afin d'assurer un suivi précis de nos échanges et de nos projets communs. Nicole Bricq a tenu le 9 avril avec son homologue vietnamien la première réunion du dialogue économique de haut niveau. Celui-ci se réunira désormais une fois par an.

- lever les obstacles d'accès au marché et stabiliser l'environnement réglementaire du Vietnam afin que les entreprises françaises puissent s'y projeter davantage. La ministre a notamment rappelé l'attachement de la France aux indications géographiques. Nicole Bricq a également ouvert le séminaire Campus international du Barreau de Paris, dont l'objectif est de renforcer la coopération sur les questions de droit dans un contexte où la stabilité juridique et réglementaire du Vietnam doit être renforcée.

////////////////////

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

////////////////////



Déclarations officielles de politique étrangère



Pour Nicole Bricq : «Partout où je me déplace, je fais de la diplomatie économique de terrain, au plus près des entreprises, des besoins des PME et fondée sur des réalisations concrètes. Je sens une très forte mobilisation de nos entreprises pour le Vietnam et je ne peux pas me satisfaire de nos performances actuelles. Nous avons une offre commerciale en phase avec les besoins de ce pays et nous pouvons multiplier par 2 nos parts de marché d'ici 5 ans. J'en suis convaincue et je serai aux côtés des entreprises pour les accompagner et favoriser ce développement, dans une zone, l'ASEAN, et un pays, qui sont une priorité de l'action du gouvernement»./.

(Source : site Internet du ministère du commerce extérieur)

(fin de l'article)

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



Déclarations officielles de politique étrangère



10 - Point de presse du porte-parole - Soudan du Sud/Attaque contre un convoi des Nations unies - Ukraine/Libération de MM. Youri Loutsenko et Georgui Filiptchouk - Iran/Séisme dans la région de Bouchehr

Au point de presse de ce jour, le porte-parole a fait les déclarations suivantes :

1 -Soudan du Sud - Attaque contre un convoi des Nations unies

La France condamne vivement l'attaque contre une patrouille de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud, qui a coûté la vie à cinq soldats indiens, à plusieurs civils des Nations unies, et a fait de nombreux blessés.

Nous exprimons nos condoléances aux autorités indiennes et notre solidarité avec les familles des victimes. La France appelle le gouvernement sud-soudanais à enquêter dans les meilleurs délais sur cette attaque contre une opération de maintien de la paix et à traduire ses auteurs en justice.

La France réaffirme son plein soutien à l'action de la mission de l'ONU au Soudan du Sud ainsi qu'aux États qui contribuent, par leur participation, à la consolidation de la paix dans ce pays. Nous saluons la contribution majeure de l'Inde aux troupes de maintien de la paix des Nations unies et présentons toutes nos condoléances au gouvernement indien.

2 - Ukraine - Libération de MM. Youri Loutsenko et Georgui Filiptchouk

Nous notons avec satisfaction la grâce accordée à l'ancien ministre de l'intérieur, M. Youri Loutsenko, et à l'ancien ministre de l'environnement M. Georgui Filiptchouk. Nous encourageons vivement les autorités ukrainiennes à poursuivre résolument dans cette voie et à envisager d'autres mesures de clémence à l'égard d'autres personnalités politiques, comme par exemple l'ancien Premier ministre, Mme Ioulia Timochenko.

La France a appelé les autorités ukrainiennes à plusieurs reprises à mettre fin au fonctionnement arbitraire de la justice et à se conformer aux principes de l'État de droit et à leurs obligations internationales.

3 - Iran - Séisme dans la région de Bouchehr

Nous avons appris avec une vive émotion le séisme qui a frappé la région de Bouchehr et qui a fait, selon les derniers bilans, une quarantaine de morts et 850 blessés.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



////////////////////
**Déclarations officielles
de politique étrangère**
////////////////////



La France adresse ses condoléances au peuple iranien, en particulier aux familles des victimes et se tient à la disposition des autorités iraniennes pour étudier toute demande d'aide d'urgence./.

(fin de l'article)

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr



11 - Sahel/Conférence sur le leadership des femmes dans la région - Communiqué de la Haute représentante de l'Union européenne

Une conférence de haut niveau sur le leadership des femmes dans la région du Sahel s'est tenue aujourd'hui à Bruxelles. Cet événement a rassemblé une quarantaine de femmes de la région : personnalités de différentes générations de la société civile, experts en matière de paix et de sécurité, militantes pour la paix, responsables gouvernementales et défenseuses de l'égalité des sexes. Des membres du Parlement européen, des ambassadeurs africains et européens, ainsi que des représentants de l'Union africaine, de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union européenne et des Nations unies, ont également participé à l'événement. Ils ont pu entendre directement les points de vue et recommandations des femmes de cette région frappée par les crises afin de renforcer la participation et l'autonomisation politique et économique des femmes, ainsi que leur rôle pour la paix et le redressement économique.

À la suite de la conférence, la Haute représentante, Catherine Ashton a déclaré :

«Partout à travers le monde lorsque les femmes prospèrent, les sociétés prospèrent aussi; lorsque les femmes souffrent, les sociétés souffrent également. Cela est également vrai pour le Sahel et c'est pour cette raison que nous avons aujourd'hui rencontré des femmes dirigeantes de la région - une région où les efforts africains et internationaux sont essentiels pour trouver une solution aux crises.

Les discussions d'aujourd'hui ont aidé à mettre en forme une vision commune afin de renforcer le rôle des femmes dans la stabilité politique et la prospérité économique du Sahel. C'est un pas important pour la Conférence de haut niveau des donateurs sur le développement du Mali qui sera organisée par l'Union européenne, la France et le Mali le 15 mai prochain à Bruxelles.»./.

(fin de l'article)

////////////////////////////////////
CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse
01 43 17 53 53 /// service-presse@diplomatie.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr
////////////////////////////////////